GROUPEBENETEAU

Rapport Annuel 2009-2010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 28 JANVIER 2011

SOMMAIRE

Organes de direction et de contrôle	4
Bénéteau et la bourse	4
Evolution des principaux indicateurs	5
Rapport de gestion du Directoire	6
Rapport complémentaire du Directoire	19
Rapport du Conseil de Surveillance	21
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance et le contrôle interne	22
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président	30
Groupe Bénéteau	
- Eléments financiers	33
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	59
Bénéteau S.A.	
- Eléments financiers	61
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	75
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes	76
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital	78
Projet des résolutions	80
Attestation du Rapport Financier Annuel	84
Notes	85

Organe de Direction et de Contrôle

Conseil de Surveillance

Président Yves Lyon-Caen

Vice-Président Annette Roux

Yvon Bénéteau Jean-Louis Caussin Eric Delannoy Luc Dupé Yves Gonnord Christian de Labriffe Patrick Mahé

Directoire

Président Bruno Cathelinais

Dieter Gust Aymeric Duthoit

Commissaires aux Comptes

Compagnie Régionale de Poitiers Atlantique Révision Conseil

Compagnie Régionale de Versailles KPMG Audit

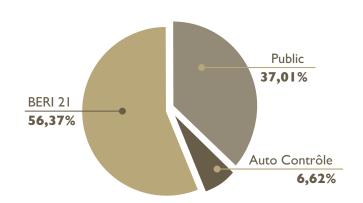
Bénéteau et la Bourse

Capital

87 147 200 actions de 0,10 € Capital social : 8 714 720 €

A notre connaissance, aucun actionnaire public ne détient plus de 5% du capital.

Au 31 août 2010, la S.A. BERI 21, société détenue par le groupe familial, détient 56,37% du capital de BÉNÉTEAU S.A.



Identité du titre

Nom de la Société BÉNÉTEAU

Place de la cotation Euronext Paris

Compartiment Eurolist

Compartiment B

Date d'admission Mars 1984

Dénomination du titre coté BÉNÉTEAU

Code ISN FR0000035164

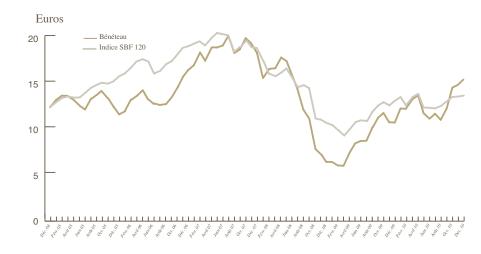
Nominal de l'action cotée 0.10 €

Nombre de titres 87 147 200

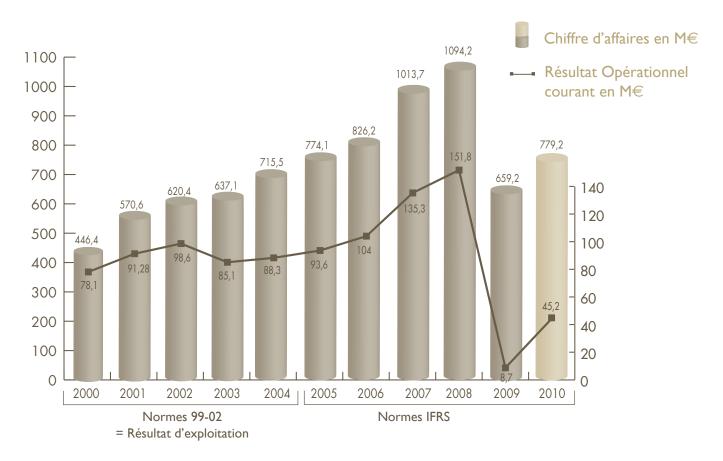
Droit de vote Oui

Droit au dividende ordinaire Oui

Evolution du cours de l'action Bénéteau



Evolution des Principaux Indicateurs



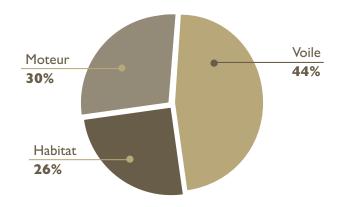
CA 2009-2010 par activité

Bateaux : Bénéteau, Jeanneau,

Lagoon, CNB, Prestige Yacht,

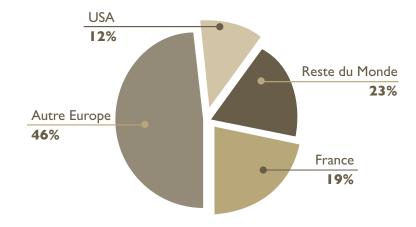
Monte Carlo Yacht

Habitat: O'Hara, IRM, BH



Répartition géographique du CA Voile(*) 2009-2010

(*) hors flotte loueurs



GROUPE BENETEAU

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 779,2 millions d'euros au 31/08/2010, contre 659,2 millions d'euros au 31/08/2009.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 45,2 millions d'euros.

Le résultat net publié s'élève à 31,4 millions d'euros.

La trésorerie nette consolidée du groupe s'établit à 207,1 millions d'euros dont 58,1 millions d'euros d'actions d'autocontrôle (à leur valeur d'achat).

■ I - ACTIVITÉ ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES DIVISIONS

• Principaux indicateurs par activité

en M€	Chi	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant			
	2010	2009	Evolution		201	0	200)9
						% Ca		% Ca
BATEAUX	573,5	494,3	16,0%		32,5	5,7%	(5,3)	(1,1%)
HABITAT	205,7	164,9	24,7%		12,7	6,2%	14,0	8,5%
TOTAL	779,2	659,2	18,2%		45,2	5,8%	8,7	1,3%

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'élève à 779,2 millions d'euros au 31 août 2010, en progression de 18,2% par rapport au 31 août 2009

Cette performance permet aux deux activités principales du groupe de croître plus vite que leurs marchés respectifs et de renforcer leurs positions :

- La stratégie du groupe dans l'activité Bateaux a porté ses fruits avec une croissance de 16%,
- L'activité Habitat progresse de 24,7%.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 45,2 millions d'euros.

- L'activité Bateaux dégage un résultat opérationnel courant de 32,5 millions d'euros, et réalise une marge opérationnelle de 5,7%. Cette amélioration significative de la rentabilité provient notamment du succès des nouveautés. Elle est atteinte après financement de 3 millions d'euros correspondant aux coûts de lancement de l'activité grands bateaux à moteur.
- L'activité Habitat réalise sur l'exercice un résultat opérationnel de 12,7 millions d'euros. Ce résultat provient à hauteur de 18,5 millions d'euros de la progression de la rentabilité de l'habitat de loisirs qui dégage une marge opérationnelle de 9,5% contre 8,5% l'an passé. Il finance par ailleurs les coûts de lancement de l'habitat résidentiel à hauteur de 5,8 millions d'euros.

a) L'activité Bateaux

L'activité Bateaux réalise un chiffre d'affaires de 573,5 millions d'euros sur l'exercice, soit une progression de 16%. La hausse est plus marquée en moteur (+29,3%) qu'en voile (+8,5%). En voile comme en moteur, ces croissances sont supérieures à celle des marchés et permettent au groupe de renforcer ses positions.

Le résultat opérationnel de l'activité Bateaux s'élève à 32,5 millions d'euros

SPBI (Chantiers Bénéteau – Chantiers Jeanneau - BJ Technologie) (*)

		0 / (/			
	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	
Chiffre d'affaires (M€)	515,6	431,5	356,1	1,2	
Résultat d'exploitation (M€)	35,1	(5,8)	0,7	(0,3)	
Résultat net (M€)	30,5	(28,5)	-	(0,4)	
Effectif moyen	3 185	3 950	126	4	
Chantiers Bénéteau (*)			2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)			435,7	386,8	344,6
Résultat d'exploitation (M€)			73,4	64,7	54,2
Résultat net (M€)			45,1	41,4	36,9
Effectif moyen			2 280	2 223	2 184
Chantiers Jeanneau (*)			2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)			378,2	347,6	316,0
Résultat d'exploitation (M€)			62,6	61,5	50,7
Résultat net (M€)			36,9	35,9	30,0
Effectif moyen			1 662	I 676	I 658

(*) Avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2008, BJ Technologie a absorbé Chantiers Bénéteau et Chantiers Jeanneau par voie de fusion. L'entité ainsi constituée a changé de dénomination sociale pour devenir SPBI. Elle se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau – Chantiers Jeanneau et BJ Technologie.

Cette opération n'a pas modifié les organisations internes de fonctionnement et n'a eu aucun impact sur la stratégie des marques Bénéteau et Jeanneau.

Bénéteau Inc	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (MUSD)	32,8	22,7	63,9	73,0	73,7
Résultat d'exploitation (MUSD)	(1,7)	(6,3)	5,4	9,2	9,0
Résultat net (MUSD)	(1,7)	(4,2)	3,7	6,2	5,1
Effectif moyen	147	179	293	330	330
Cours de change au 31 août 2010 :	I € = 1,2680 US	D			
Cours de change moyen sur l'exercice :	I € = 1,3690 US	D			

Jeanneau America Inc	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (MUSD)	19,6	14,7	26,5	32,7	26,5
Résultat d'exploitation (MUSD)	2,1	0,3	0,9	1,4	1,8
Résultat net (MUSD)	1,1	0,02	0,2	0,5	0,8
Effectif moyen	4	4	4,7	5,7	5,5
0 1 1 21 4,2010	C 12/00 LICE				

Cours de change au 31 août 2010 : $I \in I,2680 \text{ USD}$ Cours de change moyen sur l'exercice : $I \in I,3690 \text{ USD}$

Ostroda Yachts	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006		
Chiffre d'affaires (MPLN)	149,2	102,6	137,7	139,0	131,4		
Résultat d'exploitation (MPLN)	6,5	12,0	3,2	8,9	6,8		
Résultat net (MPLN)	(1,2)	(0,6)	5,3	9,0	11,0		
Effectif moyen	472	391	373	358	314		
Cours de change au 31 août 2010 :							
Cours de change moyen sur l'exercice : I € = 4,0640 PLN							

CNB	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	104,6	105,4	120,3	99,3	85,8
Résultat d'exploitation (M€)	5,9	3,5	13,0	6,8	4,4
Résultat net (M€)	2,5	1,7	6,5	3,3	2,4
Effectif moven	416	427	389	347	317

Monte Carlo Yacht spa	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	2,4	-
Résultat d'exploitation (M€)	(3,2)	(1,0)
Résultat net (M€) (*)	0,3	(0.2)
Effectif moyen	18	4

(*) dont abandon de créance consenti par GBI à hauteur de 3,5 M€

GBI srl	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires (M€)	-	-
Résultat d'exploitation (M€)	-	-
Résultat net (M€) (*)	-	-
Effectif moyen	-	-

(*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 3,6 M€

Fonderie Vrignaud sa	2009/2010	
Chiffre d'affaires (M€)	3,4	
Résultat d'exploitation (M€)	-	
Résultat net (M€)	-	
Effectif moyen	9	

Cette société est détenue à 74,94% par le groupe depuis le 1^{er} septembre 2009, et a pour activité principale la production de quilles de bateaux de plaisance.

L'activité des filiales de commercialisation consiste à animer le réseau local des concessionnaires. De ce fait, le niveau et l'évolution de leur chiffre d'affaires ne sont pas significatifs des ventes réalisées sur leur territoire, la majorité de celles-ci étant facturée depuis la France.

Bénéteau U.K. Ltd	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (MGBP)	0,1	0,3	0,2	0,4	0,4
Résultat net (MGBP)	-	-	-	0,1	0,1
Effectif moyen	-	-	-	-	-
Cours de change au 31 août 2010 :	I € = 0.8248 GE	3P			
Cours de change moyen sur l'exercice :	I € = 0.8737 GE	3P			

Bénéteau Espana sa	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	0,6	0,8	1,4	1,5	1,6
Résultat net (M€)	0,2	0,2	0,5	0,4	0,5
Effectif moyen	1	2	3	3	3

Bénéteau Italia srl	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	1,3	1,2	1,5	1,3	1,4
Résultat net (M€)	0,6	-	0,4	0,4	0,4
Effectif moyen	3	3	4	4	3
Jeanneau Espana Newco	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	-	0,2	0,7	0,2	0,2
Résultat net (M€)	-	-	0,4	-	-
Effectif moyen	-		2	2	2
Jeanneau Italia srl	2009/2010	2008/2009	2007/2008		
Chiffre d'affaires (M€)	0,6	0,6	0,7		
Résultat net (M€)	0,2	0,3	0,3		
Effectif moyen	2	2	2		

SGB Finance

SGB Finance, consolidée par équivalence, a accéléré sa progression en Europe, notamment en France, Italie et Espagne. Le résultat net s'élève à 2 641 K€ (part du groupe), contre 1 832 K€ l'exercice précédent.

Autres sociétés

La SCI Nautilus, détenue à 100% par Bénéteau SA est propriétaire de locaux industriels mis en location à Neuville en Ferrain (59).

SCI Nautilus	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	0,3	0,5	0,3	0,3	0,3
Résultat net (M€)	(0,1)	(0, 1)	-	(0, 1)	-
Effectif moyen	-	-	-	-	-

b) L'activité Habitat

L'activité Habitat réalise au cours de la période un chiffre d'affaires de 205,7 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant de l'activité Habitat ressort à 12,7 millions d'euros contre 14 millions d'euros l'année précédente.

O'Hara	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
Chiffre d'affaires (M€)	67,4	53,3	63,3	58,8	43,9
Résultat d'exploitation (M€)	7,5	5,1	6,6	5,6	4,0
Résultat net (M€)	3,7 (*)	2,6	3,3	3,0	1,7
Effectif moyen	254	293	300	274	256,3
O'Hara Vacances	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007	2005/2006
O'Hara Vacances Chiffre d'affaires (M€)	2009/2010 12,0	2008/2009 9,0	2007/2008 7,2	2006/2007 4,8	2005/2006 3,7
Chiffre d'affaires (M€)	12,0	9,0	7,2	4,8	3,7
Chiffre d'affaires (M€) Résultat d'exploitation (M€)	12,0 (0,3)	9,0 0,4	7,2 0,1	4,8 0.3	3,7 (0,2)

IRM	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	128,3	115,7	146,7	98,3
Résultat d'exploitation (M€)	11,8	10,8	17,7	13,1
Résultat net (M€)	6,5	6,2	10,4	6,9
Effectif moyen	451	507	450	441
Trans	2009/2010	2008/2009	2007/2008	2006/2007
Chiffre d'affaires (M€)	10,2	7,8	9,9	6,6
Résultat d'exploitation (M€)	1,1	0,7	,	1,0
Résultat net (M€)	0,7	0,5	0,7	0,6
Effectif moyen	17	17	17	17

NB: sur 8 mois en 2006-2007 pour IRM et JJ Trans, car les sociétés ont été intégrées à compter du 1 er janvier 2007.

BH	2009/2010	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires (M€)	12,2	0,6	-
Résultat d'exploitation (M€)	(5,7)	(0,7)	(0,2)
Résultat net (M€)	(1,9) (*)	(0,5)	(0,2)
Effectif moyen	55		-

(*) dont abandon de créance consenti par Bénéteau SA à hauteur de 4 M€

009/2010	
1,2	
-	
-	
4	
	1.0

A compter du 1^{er} septembre 2009, les services supports (Finance / Achat / Bureau d'Etude / Ressources humaines) de la division Habitat du groupe ont été regroupés sous l'entité Bio Habitat.

BIO Habitat	2009/2010	
Chiffre d'affaires (M€)	11,5	
Résultat d'exploitation (M€)	1,1	
Résultat net (M€)	0,4	
Effectif moyen	88	

Habitat d'avenir

Habitat d'avenir, dont l'objet est d'assister BH pour la commercialisation de ses maisons à ossature bois est consolidée par mise en équivalence. Le résultat net part du groupe s'élève à 4,7 milliers d'euros au 31 août 2010, contre une perte de (-) 123 milliers d'euros au 31 août 2009.

■ II – DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AU RESULTAT NET

a) Du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de 45,1 millions d'euros intègre une charge de 0,1 million relative au dénouement du plan d'adaptation de l'activité Bateaux de 2009 sur l'exercice 2009/2010.

b) Le résultat financier

en M€	2009/2010	2008/2009
Résultat financier	(2,3)	(3,0)
Dont		
- résultat de change	(1,6)	(3,4)
- produits nets de placement	(0,7)	0,4

La perte de change de 1,6 millions d'euros en 2009/2010 provient essentiellement de la filiale polonaise, dont les comptes sont exprimés en zloty de même qu'en 2008/2009.

Le groupe couvre son risque de change commercial en procédant à des opérations de change à terme.

Au 31 août 2010, les ventes à terme suivantes étaient en cours contre euros :

- 37 397 KUSD au taux moyen pour I € de I,3072 USD
- 110 371 KPLN au taux moyen pour 1€ de 4,3283 PLN

Par ailleurs, le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts.

c) Le résultat net

Le résultat net part du groupe s'élève à 31,4 millions d'euros.

Le résultat net du groupe comprend la constatation d'une charge d'impôt de 14 millions d'euros, faisant ressortir un taux effectif de 32.8%.

■ III - STRUCTURE FINANCIERE

a) La marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement atteint 80,4 millions d'euros contre 40,9 millions d'euros en 2008/2009.

Elle se décompose ainsi :

En M€	2009/2010	2008/2009
Résultat net (hors sociétés		
mises en équivalence)	28,8	(12,1)
Dotation aux amortissements	47,9	44,6
Dotations nettes aux provisions	4,4	1,8
Impôts différés	(0,7)	6,6
Plus ou moins values de cession	-	-
Marge brute d'autofinancement	80,4	40,9

En raison du passage aux normes IFRS, le groupe a inscrit au bilan, avec les moules auxquels ils se rattachent, les frais de développement concourant à leur réalisation. A ce titre, les dotations aux amortissements s'élèvent à 3 millions d'euros en 2009/2010 et 3,4 millions d'euros en 2008/2009.

b) Le tableau de financement

Le groupe a une situation de trésorerie nette positive au 31/08/2010 de 149 millions d'euros, après déduction des dettes financières (32,7 M€ d'emprunts à moyen terme, 7,1 millions d'euros de comptes courants d'associés et 0,1 million de dettes financières diverses) ainsi que des emprunts liés à un contrat de crédit-bail (0,1 million d'euros).

La trésorerie a évolué de la façon suivante :

en M€	2009/2010	2008/2009
Marge brute d'autofinancement	80,4	40,9
Variation du BFR directement		
lié à l'activité (1)	6,6	(11,7)
Variation du BFR fiscal et social (2)	42,6	(59,5)
Variation du BFR hors exploitation	-	30,0
Variation de périmètre (3)	(0,5)	-
Investissements	(36,2)	(68,1)
Dividendes	-	(34,7)
Autres (4) (5)	6, 1	(6,7)
Variation de trésorerie (5)	99,0	(109,8)
Trésorerie à l'ouverture (6)	50,0	159,8
Trésorerie à la clôture (6)	149,0	50,0
Actions en autocontrôle	58,1	64,2
Trésorerie nette retraitée à la clôture	207,1	114,2

- (1) Stocks clients fournisseurs
- (2) Dettes et créances fiscales et sociales dont Impôt société
- (3) dont acquisition de Fonderie Vrignaud en 2009-2010
- (4) principalement constitué des mouvements sur actions propres
- (5) hors variation des dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)
- (6) après dettes financières (comptes courants d'associés et emprunts sur crédit-bail)

Il faut rappeler que la trésorerie nette du groupe suit la forte saisonnalité de son activité et qu'au bilan du 31 août elle est proche de son niveau mensuel le plus élevé. La trésorerie moyenne annuelle est sensiblement inférieure à celle qui apparaît au bilan du 31 août.

c) Les investissements

Les principaux projets industriels ont concerné les investissements produits conformément au plan de sortie des nouveautés.

en M€	2009/2010	2008/2009
Investissements matériels	33,5	68, I
Variation des dettes		
sur immobilisations	2,7	-
Investissements nets	36,2	68,1

■ IV - AUTRES INFORMATIONS

a) Bilan environnemental

Durant cet exercice, le groupe Bénéteau a continué à développer sa politique environnementale basée sur les 3 axes suivants.

- I La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production.
- II La diminution des impacts environnementaux de ses activités.
- III La diminution de l'impact environnemental de ses produits.

I – La pérennisation de la conformité réglementaire des sites de production

Pour assurer cette pérennisation, le groupe Bénéteau a entamé en 2003, une démarche de certification ISO 14001.

A ce jour, Chantiers Bénéteau, Chantiers Jeanneau et O'HARA sont certifiés ISO 140001.

Les autres sociétés du groupe bénéficient des retombées de cette démarche grâce à l'uniformisation et le déploiement de procédures de gestion de l'environnement.

II – La diminution des impacts environnementaux de ses activités

Le groupe Bénéteau a continué de diminuer ses principaux impacts environnementaux:

- les émissions de COV
- sa production de déchets

Cette année, les émissions de COV du groupe Bénéteau ont été diminuées grâce à la mise en place de produits et processus de transformation moins émissifs de COV.

Concernant la gestion des déchets, le groupe Bénéteau a amélioré son taux de valorisation des déchets DIB. Il s'est élevé à 60% sur l'exercice contre 47% lors de l'exercice précédent.

III – La diminution de l'impact environnemental de ses produits

Cet aspect de la politique environnementale du groupe est décliné de manière très différente suivant le produit concerné.

Pour l'activité Bateaux, cet aspect de la politique environ-nementale se traduit par :

- Le développement de la motorisation hybride,
- L'utilisation de bois reconstitué en substitution des essences fines,
- La certification «Label Bleu» pour l'ensemble des bateaux de la branche plaisance.

Pour l'activité Habitat, cet aspect de la politique environnementale se traduit par :

- L'utilisation sur ses produits, en standard, pour les éclairages, d'ampoules à faible consommation d'énergie,
- L'utilisation sur ses produits, en standard, d'équipements limitant la consommation en eau.

Dans tous les cas, ces évolutions reposent sur d'importants programmes de recherche et profitent avant tout aux clients.

Pour l'exercice 2009/2010, les chiffres qui permettent de mesurer l'impact environnemental du groupe sont les suivants :

Émission COV	828 t
Consommation eau	63 352 m³
Électricité	46 25 I 77 I kw
Tonnage des déchets industriels banaux	9 390 t
Tonnage des déchets industriels banaux valorisés	5 664 t
Pourcentage des déchets banaux valorisés	60 %
Tonnage des déchets industriels spéciaux non val	orisés 588 t
Tonnage des déchets industriels spéciaux valorisé	is 108 t

b) Informations sociales

Le groupe Bénéteau a toujours agi en acteur économique, responsable et respectueux de ses collaborateurs. Sa démarche consiste en la recherche d'un équilibre entre la pérennité économique et le respect des hommes et des femmes participant à son développement sans oublier son impact dans le domaine environnemental.

Au 31 août 2010, le groupe Bénéteau compte au total 5 283 salariés (hors intérim) à travers le monde répartis ainsi :

	au 31 août 2010	au 31 août 2009
France	3 598	3 659
Autre Europe	597	324
USA	154	149
USA Bateaux	4 349	4 132
Habitat	934	831
TOTAL	5 283	4 963

Répartition par catégorie (hors intérim):

	au 31 août 2010	au 31 août 2009
Ouvriers	4 064	3 804
Employés / Techniciens / Agents de maîtrise	890	846
Cadres et Assimilés	329	313
Effectif hors intérim	5 283	4 963

Sur l'exercice 2009/2010, l'emploi féminin représente 27% de l'effectif total, contre 27,5% en 2008/2009.

L'effectif moyen (y compris l'intérim) est réparti de la façon suivante par activité :

	2009/2010	2008/2009
Bateaux	4619	5 191
Habitat	1 162	954
Effectif moyen total (dont intérim)	5 781	6 145

L'activité saisonnière du groupe le conduit à avoir recours au personnel intérimaire. En liaison avec la reprise de l'activité, le recours au personnel intérimaire a augmenté au cours de l'exercice : en moyenne, 622 intérimaires ont travaillé au sein du groupe (347 pour l'activité Bateaux et 275 pour l'activité Habitat) contre 318 l'exercice passé.

Le montant de l'intéressement et de la participation au 31 août 2010 s'élève à 7,6 millions d'euros.

■ V - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement, de nature à modifier l'image des opérations de l'exercice 2009/2010, n'est intervenu entre la date de clôture et la date de rédaction du présent rapport.

■ VI - PERSPECTIVES

L'activité Bateaux portée par la bonne tenue des marques du groupe et les relais de croissance du plan de développement 2015, confirme sa capacité à réaliser un chiffre d'affaires en croissance de 20%. Elle bénéficie des résultats positifs des salons d'automne. Il faudra attendre la fin des salons d'hiver pour mesurer précisément le niveau de reprise des marchés.

Pour l'activité Habitat, le groupe confirme un niveau d'activité soutenu prévu à 230 millions d'euros environ. Cet objectif repose sur la bonne tenue du marché de l'hôtellerie de plein air, activité principale de cette division et les perspectives prometteuses de l'activité habitat résidentiel. L'activité habitat résidentiel en phase de lancement devrait continuer de peser -mais à moindre degré- sur la rentabilité de la division.

BENETEAU S.A.

Principaux niveaux de résultat

BENETEAU S.A., holding de tête du groupe Bénéteau, a une activité non significative au regard de ses filiales industrielles.

Ses principaux niveaux de résultat sont les suivants :

en M€	2009/2010	2008/2009
Chiffre d'affaires	8,0	8,1
Résultat d'exploitation	(5,5)	(2,9)
Résultat financier	3,9	108,6
Résultat net	(6,5)	141,0

Au cours de l'exercice, Bénéteau S.A. a perçu 5,8 millions d'euros de dividendes de CNB SAS, IRM SAS et O'Hara SA.

La situation nette bancaire globale de la société s'élève à 58,7 millions d'euros au 31 août 2010 contre 36,6 millions d'euros au 31 août 2009.

Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

Les dettes fournisseurs de la société s'élèvent à 1 123 K€ au 31 août 2010 (dont factures non parvenues pour 542 K€). Le solde (hors factures non parvenues) se décompose par date d'échéance comme suit :

- dettes échues : 96 K€

- échéances au plus tard au 30/09/2010 : 340 K€ - échéances au plus tard au 31/10/2010 : 142 K€

- échéances au-delà : 3 K€

Autres éléments

A notre connaissance, aucune personne physique ou morale, à l'exception de BERI 21 S.A., ne détient plus de 5 % du capital de Bénéteau S.A.

Les dépenses visées à l'article 39-4 du C.G.I. s'élèvent, pour l'exercice. à la somme de 15 574€.

Aucune délégation pour augmentation de capital n'a été donnée sur l'exercice par l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice, la société a procédé aux achats et ventes d'actions Bénéteau dans les conditions suivantes :

- des achats pour un total de 249 813 actions au cours moyen de 11,39 €
- des ventes pour un total de 840 813 actions au cours moyen de 11,81 €
- des frais de négociation : 73 K€

Parallèlement, il a été procédé à des levées de stock options par les salariés pour un total de 32 664 actions au cours moyen d'exercice de 5.44€.

Ainsi, le solde au 31 août 2010 est de 5 771 426 actions au nominal de 0,10 \in , représentant 6,62% du capital, soit 6,02% en actions propres et 0,60% en actions attribuées. La valeur au bilan s'élève à 58 106 K \in et la valeur au 31 août 2010, déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2010, s'élève à 64 282 K \in .

Les motifs des acquisitions entrent dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par les Assemblées Générales du 30 janvier 2009 et du 9 juillet 2010.

Affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter le résultat net de l'exercice de - 6 478 736,85 €, de la manière suivante :

- Autres réserves :

- 6 478 736,85 €

et de prélever 10 457 664,00 € sur les autres réserves également pour :

- Dividendes :

10 457 664,00 €

La part de bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison des actions propres détenues par la société lors de la mise en paiement sera affectée au compte Report à nouveau.

Le dividende proposé s'élève à 0,12 € pour chacune des 87 147 200 actions de 0,10 €uro nominal.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 147 200	87 147 200	87 147 200
Dividende	0,39€	0,43€	0€

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES – BENETEAU S.A.

Montants en €	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0	8 7 1 4 7 2 0
Nombre d'actions	17 429 440	87 147 200	87 47 200	87 147 200	87 147 200
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 161 088	9 164 853	11 177 989	8 104 220	8 022 882
Résultat avant impôts, participation et					
intéressement des salariés, amort, et prov.	44 711 965	38 485 400	79 616 396	122 295 980	2 478 367
Impôts sur les bénéfices	53 965	4 381 900	(268 228)	(17 249 012)	6 376 431
Participation et intéressement des salariés	217 009	154 940	214 029	_	-
Résultat net	43 383 568	37 219 231	73 074 355	141 006 065	(6 478 737)
Résultat distribué	25 795 571	33 987 408	37 473 296	-	10 457 664
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation et intéres	sement,				
mais avant amortissements et provisions	2,55	0,39	0,87	1,60	(0,04)
Résultat net	2,49	0,43	0,84	1,62	(0,07)
Dividende attribué à chaque action	1,48	0,39	0,43	-	0,12
Personnel					
Effectif moyen des salariés	27,3	22,6	24,9	25,9	20
Montant de la masse salariale	2 377 233	2 055 168	2 556 721	685 188	1 383 433
Montant des sommes versées					
au titre d'avantages sociaux	872 485	878 741	1 135 626	723 044	611 615
Personnel Effectif moyen des salariés Montant de la masse salariale Montant des sommes versées	27,3 2 377 233	22,6 2 055 168	24,9 2 556 721	1 685 188	20

Liste et rémunérations des Mandataires Sociaux

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité des rémunérations. Les éléments de rémunération variable sont déterminés en fonction des résultats atteints.

Les membres du directoire et du conseil de surveillance ont obligation de conserver les actions attribuées pendant deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Il n'existe pas d'engagement d'indemnités de fin de contrat de travail pour les dirigeants.

Le groupe s'est engagé à se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF.

Mme ROUX Annette

Jetons de présences versés dans le groupe : 54 500 € Rémunération brute versée dans le groupe : 100 000 € fixe Mandats :

Président du CS - BERI 21 S.A. Vice-Président du CS - BENETEAU S.A. - SPBI S.A. Administrateur - CNB S.A.S.U. Administrateur - O'HARA S,A, Administrateur - IRM S.A.S.U. Administrateur - BH S.A.S.U. Administrateur - FONDATION BENETEAU Président Gérant - BERI 210 SARL - BERI 3000 SARL Gérant - BENETEAU ESPANA S.A. Administrateur - L'OREAL S.A. Administrateur

Mr CATHELINAIS Bruno

- BENETEAU USA Inc

- BANQUE CIC OUEST S.A.

- BENETEAU UK

- JEANNEAU Inc

Jetons de présences versés dans le groupe : 27 500 € Rémunération brute versée dans le groupe : 315 582 € fixe, 22 340 € variable (base ex. 2008/2009)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 6 321 € Mandats :

- BENETEAU S.A. Président du Directoire Président du CA - SPBI S.A. et Directeur Général - CNB S.A.S.U. Administrateur - O'HARA S.A. Président du CA - IRM S.A.S.U. Président et Administrateur - BIO HABITAT S.A.S. Président Administrateur - BH S.A.S.U. - HABITAT D'AVENIR S.A.S. Membre du Directoire - SGB FINANCE S.A. Administrateur - BENETEAU Inc Chairman

Chairman

Director

Director

Administrateur

- JEANNEAU America Inc
 - JEANNEAU Italie
 - JEANNEAU ESPANA NEWCO
 - MONTE CARLO YACHT S.P.A.
 - Administrateur
 - Administrateur

Mr LYON-CAEN Yves

Jetons de présences versés dans le groupe : 41 500 € Rémunération brute versée dans le groupe : 312 000 € fixe, 122 340 € variable (base ex. 2008/2009)

Mandats:

BERI 2 I S.A.
BENETEAU S.A.
SPBI S.A.
CNB S.A.S.U.
BH S.A.S.U.
Président du CS
Administrateur
Administrateur
Président et Administrateur

BH S.A.S.U. Président et Administr
HABITAT D'AVENIR S.A.S. Membre du CS
FONDATION BENETEAU Administrateur
SCI ODYSSEY Gérant

- BERI 75 SARL
- BENETEAU ITALIA S.R.L.
- UNIBAIL-RODAMCO S.A.
- SUCRES et DENREES S.A.

Gérant
- Administrateur
- Administrateur
- Membre du CS

Mr GUST Dieter

Jetons de présences versés dans le groupe : I I 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 223 537 € fixe,

| 45 | € variable (base ex. 2008/2009)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 5 197 €

Mandats:

BENETEAU S.A. Membre du Directoire
 SPBI S.A. Directeur Général Délégué et Administrateur

- CNB S.A.S.U. Président et Administrateur

- NAUTILUS SCI Gérant

- GBI HOLDING SRL Administrateur unique - MONTE CARLO YACHT S.P.A. Administrateur

Mr DUTHOIT Aymeric

Jetons de présences versés dans le groupe : 1 1 000€ Rémunération brute versée dans le groupe : 114 192 € fixe, 43 101 € variable (base ex. 2008/2009)

Avantage en nature octroyé dans le groupe : 2 520 €

- BENETEAU S.A. Membre du Directoire - O'HARA S,A, Directeur Général et Administrateur - O'HARA VACANCES S.A.S.U. Président

Directeur Général et - IRM S.A.S.U. Administrateur

- BH S.A.S.U. Directeur Général Délégué et Administrateur

- BIO HABITAT S.A.S. Directeur Général Délégué

- HABITAT D'AVENIR S.A.S. Représente BH, Membre du Directoire

- BH SERVICES S.A.S.U. Président

Mr BENETEAU Yvon

Jetons de présences versés dans le groupe : 30 750 € Rémunération brute versée dans le groupe : 91 020 € fixe, 5 585 € variable (base ex. 2008/2009)

Mandats:

- BERI 21 S.A. Membre du Directoire - BENETEAU S.A. Membre du CS Administrateur - SPBI S.A. - NOVY 6 S.A.S. Président - NOVYCAT S.A.R.L. Gérant - FONDATION BENETEAU Administrateur

Mr DUPE Luc

Jetons de présences versés dans le groupe : 21 000 € Rémunération brute versée dans le groupe : 91 020 € fixe, 5 585 € variable (base ex. 2008/2009)

Mandats:

- ELMA associés S.A.S.

- BERI 21 S.A. Membre du Directoire - BENETEAU S.A. Membre du CS Représente BENETEAU S.A., - SPBI S.A. Administrateur - O'HARA S.A. Représente BENETEAU S.A., Administrateur Représente BENETEAU S.A., - CNB S.A.S.U. Administrateur - IRM S.A.S.U. Représente BENETEAU S.A., Administrateur

Mr GONNORD Yves

Jetons de présences versés dans le groupe : 16 750€ Mandats:

- BENETEAU S.A. Membre du CS - FLEURY MICHON S.A. Vice-Président - SHCP S.A.S. Président - SCA de la Brosse Gérant - BABY GIFT INTERNATIONAL S.A.S. Membre du CS

Mr DE LABRIFFE Christian

Jetons de présences versés dans le groupe : 20 750 € Mandats:

- BENETEAU S.A. Membre du CS - FINANCIERE RABELAIS S.A.S. Président

Représente ROTHSCHILD & CIE BANQUE SCS,

- MONTAIGNE RABELAIS S.A.S. Président - PARC MONCEAU S.A.R.L. Gérant

Associé-Gérant commandité - ROTHSCHILD & CIE S.C.S. - ROTHSCHILD & CIE BANQUE SCS Associé-Gérant commandité

-TRANSACTION R S.A.S. Président - CHRISTIAN DIOR S.A. Administrateur - CHRISTIAN DIOR COUTURE S.A. Administrateur - PARIS ORLEANS S.A. Membre du CS - DELAHAYE PASSION SC Gérant -TCA PARTNERSHIP S.A.S. Président

Mr DELANNOY Eric

Jetons de présences versés dans le groupe : 13 750 € Mandats:

- BENETEAU S.A. Membre du CS -TALENTS ONLY S,A,R.L. Gérant - NAPKIN S.A.R.L. Gérant

Mr CAUSSIN Jean-Louis

Jetons de présences versés dans le groupe : 46 500 € Mandats:

- BENETEAU S.A. Membre du CS - SPBI S.A. Administrateur - GOTCHA E.U.R.L. Gérant

Mr MAHE Patrick

Jetons de présences versés dans le groupe : 13 750 € Mandats:

- BENETEAU S.A. Membre du CS

Directeur Général Délégué

Opérations sur actions réalisées par les mandataires sociaux

I. Options d'Achats d'Actions

Etat des options d'achats d'actions attribuées au 31-08-2010

				Options	Options	Options
	Nombre			exercées	exercées	non exercées
Date	d'actions	Date	Prix	avant	en	au
d'attribution	attribuées	échéance	d'exercice	2009-2010	2009-2010	31-08-2010
03-10-2001	450 000	03-10-2011	5,96	302 828	12 764	134 408
13-02-2003	450 000	13-02-2013	6,456	203 360	19 900	226 740
30-08-2006	72 500	30-08-2016	12 564	0	0	72 500

Options consenties au cours de l'exercice 2009-2010 aux mandataires sociaux Néant

Options exercées au cours de l'exercice 2009-2010 par les mandataires sociaux Néant

2. Attributions Gratuites d'Actions

Etat des attributions gratuites d'actions attribuées au 31-08-2010

	Nombre	Valeur des
Date	d'actions	actions
d'attribution	attribuées	attribuées
29-08-2007	38 440	17,67
03-09-2008	50 000	12,21

Attributions gratuites d'actions consenties au cours de l'exercice 2009-2010 aux mandataires sociaux Néant

Attributions gratuites d'actions attribuées définitivement au cours de l'exercice 2009-2010 aux mandataires sociaux Néant

3. Opérations réalisées par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009-2010

	Nature de	Date de	Nombre	
Nom	l'opération	réalisation	de titres	Montant
Dieter GUST	Cession	07-07-2010	1 700	18 784 €

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE du DIRECTOIRE Partie hors Comptes Annuels

Mesdames. Messieurs les actionnaires.

Dans le prolongement des délibérations du Directoire et du Conseil de Surveillance des 3 et 4 novembre 2010, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts de votre société, afin de délibérer sur les points particuliers suivants :

I - Renouvellement du programme de rachat des actions de la société et des autorisations qui lui sont liées :

La société BENETEAU a souhaité mettre à l'ordre du jour dorénavant de chaque Assemblée Générale annuelle le renouvellement de son programme de rachat d'actions, et ce dans le prolongement des autorisations qui ont déjà été approuvées par les Assemblées réunies aux dates suivantes :

- 5 février 1999
- 31 août 2000
- ler février 2002
- 17 juillet 2003
- 28 janvier 2005
- 20 juillet 2006
- 22 juin 2007
- 30 janvier 2009
- 9 juillet 2010

Dans le cadre de la précédente autorisation, il a été procédé sur la période du 9 juillet 2010 au 30 novembre 2010 à :

- des achats pour un total de 91 470 actions, soit un montant total de 1 222 994 € et un cours moyen de 13.37 €
- des ventes pour un total de 176 870 actions, soit un montant total de 2 358 454 € et un cours moyen de 13.334 €
- des transferts pour un total de 30 450 actions, soit un montant total de 57 510 € et un cours moyen de 1.889 €

Les opérations effectuées sur le titre dans le cadre du contrat de liquidité ont représenté :

91 470 achats et 86 970 ventes.

Ceci portant le total de l'autocontrôle au 30 novembre 2010 à : 5 654 076 actions, soit 6,49 % du capital, réparti de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante :
 - 6 000 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions :

425 448 actions

- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : 272 750 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :

4 949 878 actions

Les actions affectées à des objectifs non réalisés ou liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, où d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

Le Directoire vous propose donc de l'autoriser, pour une nouvelle durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, pour un investissement maximal théorique de 76,5 M \in , au prix maximum d'achat fixé à 25 \in .

Les objectifs de ce programme de rachat, par ordre de priorité décroissant, restent identiques :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,

- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des résolutions correspondantes,
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante,
- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la résolution correspondante.

Cette autorisation annulerait et remplacerait la précédente du 9 juillet 2010.

Le Descriptif du programme de rachat d'actions propres sera mis à la disposition des actionnaires au moins 21 jours avant la date de l'assemblée, notamment sur le site internet de la société.

2 - l'éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription :

Nous vous rappelons les dispositions de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 qui demandent à l'Assemblée Générale des actionnaires de se prononcer tous les 3 ans, ou lors de toute décision d'augmentation du capital, sur un projet de résolution portant sur une augmentation de capital réservée aux salariés, effectuée dans les conditions prévues aux articles L3332-18 à L3332-24 du Code du Travail.

Ainsi, il y a 3 ans, l'Assemblée Générale des actionnaires du 1 er février 2008, sur proposition du Directoire et du Conseil de Surveillance, avait décidé de rejeter la résolution correspondante.

BENETEAU S.A. ne prévoyant toujours pas d'augmentation de son capital dans l'immédiat, nous vous proposons en conséquence de rejeter à nouveau purement et simplement la résolution correspondante.

RAPPORT du CONSEIL de SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le Conseil de Surveillance a régulièrement été informé par le Directoire de l'évolution de la marche du groupe et a exercé les missions qui lui ont été confiées par la loi et les statuts.

Il a notamment examiné les comptes sociaux de BENETEAU S.A., ainsi que les comptes consolidés du groupe BENETEAU, arrêtés au 31 Août 2010, et n'a pas d'observations particulières à formuler sur ces documents.

Le Rapport de gestion du Directoire n'appelle, lui non plus, aucune observation de notre part.

De même pour le Rapport sur la partie hors comptes annuels.

Votre Conseil vous invite donc à approuver les documents qui vous sont ici présentés ainsi que les résolutions qui vous sont proposées, à l'exception de la 18ème résolution que nous vous proposons de rejeter purement et simplement.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 4 Novembre 2010

Le Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT du PRESIDENT

sur le fonctionnement du Conseil de Surveillance

et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, complété par la loi n° 2003-706 de Sécurité Financière du 2 août 2004, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 août 2010
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

I - Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société assurée par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Votre Conseil de Surveillance est composé des 9 membres suivants :

MrYves LYON-CAEN, Président
Mme Annette ROUX, Vice-Président
MrYvon BENETEAU
Mr Jean-Louis CAUSSIN
Mr Eric DELANNOY
Mr Luc DUPE
MrYves GONNORD
Mr Christian de LABRIFFE
Mr Patrick MAHE

Chaque membre doit détenir au moins 500 actions de la société. La durée des fonctions des membres est de trois ans.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts et conformes aux dispositions légales.

Un Règlement intérieur a par ailleurs été adopté par le Conseil de Surveillance dans sa délibération du 10 mai 2005.

1.2 Fréquence des réunions

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins quatre fois par an.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est donc réuni quatre fois, dont :

- le 4 novembre 2009, notamment pour l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 août 2009
- le 22 avril 2010, notamment pour l'examen des comptes du premier semestre et l'actualisation des prévisions de l'exercice 2009-2010

1.3 Convocations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil ont été convoqués par lettre simple, au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, également 8 jours avant la date de la réunion, pour chaque Conseil examinant ou arrêtant les comptes annuels ou intermédiaires.

1.4 Information des membres du Conseil de Surveillance

Outre l'ordre du jour que les membres du Conseil reçoivent systématiquement avec leur convocation, la société met à leur disposition tous les documents et informations nécessaires à leur mission.

GROUPEBENETEAU

1.5 Comités spécialisés

Les Comités spécialisés ont été reconstitués par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 janvier 2010 comme suit :

Comité stratégique

C'est l'articulation essentielle des relations du Conseil de Surveillance et du Directoire, dans laquelle l'actionnaire familial est représenté :

Présidence: Mme Annette Roux

Membres: MrYves Lyon-Caen, MrYvon Bénéteau, Mr Luc Dupé

Peuvent y être associés en fonction des sujets traités : d'autres membres du Conseil de Surveillance, des personnes extérieures pour leur expérience, d'autres membres de la famille.

Comité des nominations et des rémunérations

Ce Comité existait déjà dans le passé avec un fonctionnement plus restreint qui est donc appelé à s'élargir.

Présidence: Mr Yves Lyon-Caen

Membres: Mme Annette Roux, Mr Yves Gonnord, Mr Christian

de Labriffe, MrYvon Bénéteau

Comité d'audit et des risques

Ce Comité a déjà, lui aussi, un historique de fonctionnement en tant que Comité d'audit uniquement. Il pourra dorénavant se réunir 2 fois par an à l'occasion des clôtures des comptes et I fois sur le sujet des risques.

Présidence: Mr Christian de Labriffe

Membres: MrYves Lyon-Caen, Mr Jean-Louis Caussin, Mr Luc Dupé

1.6 Procès-verbaux des réunions

Les réunions et décisions du Conseil sont formalisées dans des procès-verbaux établis à l'issue de chaque réunion, puis signés par le Président et au moins un membre du Conseil.

2 - Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les assemblées générales sont convoquées par le Directoire ou le Conseil de Surveillance et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

La société faisant publiquement appel à l'épargne, la convocation des assemblées générales est faite par un 1^{er} avis inséré au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires 35 jours au moins avant la date de l'assemblée, puis un 2^{ème} avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

Ces publications sont également disponibles sur le site du groupe : www.beneteau-group.com

Les actionnaires, titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, sont en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur leur demande, à leurs frais par lettre recommandée.

Tout actionnaire a le droit de participer à l'assemblée générale quel que soit le nombre de ses actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'enregistrement comptable des titres de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS pour la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires : pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance doit être reçu par la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les statuts permettent le calcul du quorum et de la majorité en tenant compte des actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret : cette possibilité n'a pas encore été utilisée par la société.

Un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées qui auront été inscrites sur les registres d'actions nominatives depuis plus de deux ans au nom d'un même actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne.

Ce droit sera également conféré, dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficierait de ce droit.

Le transfert, par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu ci-dessus.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société et aux assemblées générales par un seul d'entre eux, considéré par elle comme seul propriétaire ou par un mandataire unique.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les Assemblées Générales. Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions à toujours le droit d'assister aux Assemblées Générales.

Pour les titres remis en gage, le droit de vote est exercé par le propriétaire et non par le créancier gagiste.

2.1 Franchissements de seuils

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, un nombre d'actions représentant une proportion du capital social et/ou des droits de vote, égale ou supérieure à 2,5 %, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris au-delà des seuils de déclarations prévus par les dispositions légales et règlementaires, doit informer la société du nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède ainsi que des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai légal et réglementaire.

L'obligation d'informer la société s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droits de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés dans les statuts

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée conformément aux dispositions statutaires et/ou légales sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

3 - Procédures de contrôle interne

3.1 Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est défini, au sein du groupe Bénéteau, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques et permettant d'assurer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Mis en œuvre par le Conseil de Surveillance, le Directoire et le personnel du groupe, il vise à obtenir une assurance raisonnable, et non une garantie absolue, sur :

- la correcte application de la politique générale de l'entreprise
- le respect des lois et des règlements applicables au groupe
- la prévention, la détection et la maîtrise des risques inhérents à l'activité, ainsi que les risques de fraudes et d'erreurs
- la fiabilité des informations comptables financières

3.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne

3.2.1 Principaux acteurs du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance

Dans le cadre du contrôle permanent de la gestion de la société et des attributions qui lui sont conférées par les statuts, le Conseil de Surveillance examine régulièrement les orientations stratégiques de la société, évalue l'adéquation de sa politique d'investissement, apprécie ses projets de développement de nouveaux produits. Ses travaux sont préparés par des réunions ad hoc du comité stratégique.

Communication lui est faite à rythme régulier des informations comptables et financières de la société. Il est assisté dans leur analyse par le comité d'audit qui se réunit plusieurs fois dans l'année, si nécessaire avec les Commissaires aux comptes, et le plus souvent avec le Président du Directoire. Il évoque également les travaux du comité de rémunérations et des nominations afin de se prononcer sur les rémunérations des membres du Directoire et les attributions d'actions gratuites et d'options d'achat d'actions.

Le Directoire

Il définit et anime les orientations opérationnelles du groupe dans le cadre de ses attributions statutaires. Il s'appuie sur les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des filiales ainsi que sur les directions fonctionnelles du groupe. Ce système de direction permet une planification et une coordination efficace du contrôle interne.

Les comités opérationnels

Dédiés aux domaines suivants, ils se réunissent à fréquence régulière :

- achats
- développement produits
- scientifique et technique
- industriel
- systèmes d'information
- juridique
- financier

Les comités de pilotage des filiales

Réunis régulièrement à l'initiative du Président du Directoire, composés des directions opérationnelles et fonctionnelles des sociétés, les comités de pilotage coordonnent la mise en œuvre des objectifs stratégiques du groupe et s'assurent de leur bonne déclinaison au sein des différents services.

Les responsables fonctionnels et opérationnels

Ils sont chargés de proposer des plans d'action en adéquation avec les objectifs fixés par le comité de pilotage et de mettre en place des méthodes de travail qui soient efficaces et performantes pour les principaux processus opérationnels. Dans ce cadre, ils s'assurent de la bonne mise en place des mesures prises afin de réduire la probabilité de la survenance des principaux risques et d'en limiter, le cas échéant, les conséquences.

La direction financière

La direction financière du groupe, en liaison avec les équipes du contrôle de gestion et de la comptabilité des différentes entités, est chargée de :

- prévenir et maîtriser les écarts par rapport aux objectifs définis
- garantir la fiabilité des informations comptables et financières

Elle prépare les documents demandés par le comité d'audit et participe à ses travaux.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes complètent en tant qu'intervenants externes le dispositif de contrôle interne du groupe. Leurs travaux apportent au groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à la sincérité de l'information comptable et financière produite.

3.2.2. Principales décisions de gestion

Les décisions majeures de gestion, qui engagent de façon significative l'entreprise, sont toutes validées par le Directoire.

3.2.3 Gestion des risques

Finance

Trésorerie:

Les excédents de trésorerie de chaque société du groupe sont centralisés au niveau de la Holding, Bénéteau SA, via un compte courant rémunéré (aux conditions Euribor 3 mois + 0,25% en prêteur et Euribor 3 mois + 1% en emprunteur).

La trésorerie ainsi centralisée est placée exclusivement sur des supports sans risque, type certificats de dépôt à court terme, auprès de trois banques choisies par le Directoire après avis du Conseil de Surveillance.

Change et taux:

Le groupe se couvre pour ses emprunts moyen terme par des swap de taux d'intérêts.

Le groupe procède à des opérations de couverture de change sur le Dollar et à des opérations de couverture de change sur le Sloty, via des ventes à termes. Les décisions de couverture sont prises par la Direction Générale du groupe et la mise en place des opérations est effectuée par les services financiers des sociétés concernées.

Crédit Management:

a - Plaisance

Une procédure de crédit management a été mise en place en 2007. Elle s'appuie sur des dispositions écrites.

Un comité des risques se réunit chaque mois. Le crédit manager présente l'ensemble des reportings et informe de la situation en cours. Les décisions les plus importantes sont validées par le comité des risques.

Des réunions ponctuelles peuvent s'ajouter à cette réunion mensuelle, si nécessaire.

Un reporting hebdomadaire des retards de paiement et de suivi des encours clients permet de suivre au plus près les risques financiers. Sur la France, l'Espagne et l'Italie, les bateaux sont payés avant le départ, ou ont obtenu au préalable un accord de financement de la part de SGB.

L'en cours client est financé par une ligne de crédit SGB, dont le montant est déterminé conjointement par SGB et Bénéteau ou Jeanneau. Il est fonction de quatre ratios financiers, qui déterminent une ligne de crédit d'un maximum de 40 % du volume des ventes.

Les deux chantiers ont contractuellement un engagement de reprise des bateaux neufs impayés après une année de financement. Durant cette période, SGB a procédé à un amortissement de 20 % du capital, l'engagement des chantiers porte alors sur 80 % du prix d'achat hors taxe.

Les chantiers peuvent donner leur accord à une prorogation de cette période de financement, mais demandent alors un amortissement complémentaire.

Le risque d'impayé sur les bateaux d'occasion est à la charge de SGB.

Hors France, Espagne et Italie, les bateaux sont payés avant le départ, ou ont obtenu au préalable un accord de financement de la part d'une des sociétés financières spécialisées choisies par le groupe selon le pays concerné.

Un reporting mensuel est transmis par ces organismes de financement et permet au crédit manager de s'assurer de la cohérence des lignes de crédit, des financements accordés et du respect des amortissements partiels en cours de période.

Les chantiers ont un engagement de reprise des bateaux neufs impayés après une année de financement dans des conditions identiques à la France.

Le crédit manager travaille en lien avec les différentes sociétés de financement afin d'anticiper tout problème et remonte au comité des risques les éventuelles difficultés.

b - Habitat

Préalablement à l'ouverture d'un compte client, une analyse financière est réalisée par le service crédit management, qui fixe alors un niveau d'en cours en fonction de la solidité financière du client.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50 % de l'en cours autorisé.

Le crédit management effectue un suivi régulier des en cours et peut bloquer les saisies de commandes et les livraisons.

Un reporting mensuel est transmis au directeur commercial et au directeur financier, pour intervention sur les dossiers les plus délicats.

Informatique

Sécurité informatique

L'ensemble des sujets ayant trait à la sécurité informatique sont placés sous l'autorité du responsable de la sécurité des services informatiques (RSSI). Il anime une cellule de travail dédiée :

- aux sauvegardes informatiques,
- à la sécurité des systèmes (sécurisation des accès, firewall, antivirus, anti spam...),
- à la disponibilité des systèmes et du réseau,
- à la veille réglementaire (CNIL),
- au respect des bonnes pratiques (Charte informatique).

La charte de sécurité informatique est annexée au règlement intérieur de chaque société du groupe.

Le RSSI anime tous les 15 jours un comité de sécurité informatique, qui reprend les événements de la période écoulée et définit les priorités et les actions à mener sur la période suivante.

Des audits de vulnérabilité sont régulièrement effectués par une société extérieure spécialisée.

Gestion de la reprise d'activité

L'ensemble des données informatiques de l'entreprise sont sauvegardées quotidiennement sur deux lieux géographiques différents. Les données sont ensuite conservées selon un plan de rétention journalier, hebdomadaire, mensuel, annuel déterminé en fonction de la criticité et du délai de péremption de l'information concernée

Le groupe dispose en outre d'un plan de reprise d'activité (PRA) sur les principaux logiciels de gestion, permettant, en cas de catastrophe, de reprendre l'activité 24 H plus tard, sur la base de la situation 48 H avant la catastrophe.

Achats et Logistique

La maîtrise des risques fournisseurs est essentielle pour assurer la continuité de la production.

Elle passe par la mise en place de moyens de contrôle à plusieurs niveaux :

Contrôle de la pérennité des fournisseurs

Une cinquantaine de fournisseurs stratégiques ou vulnérables font l'objet d'un suivi spécifique. L'objectif est de s'assurer de la pérennité des entreprises partenaires et d'anticiper au plus tôt leurs difficultés éventuelles.

Cette démarche s'accompagne d'un suivi financier : via des abonnements à des services de suivi comptable et financier pour une liste de fournisseurs choisis par le service achat, ou par une étude financière plus détaillée demandée par l'acheteur au credit manager:

L'objectif est de maintenir la coopération entre le service achats et les services financiers pour améliorer le suivi du risque fournisseur.

Maîtrise des risques qualité produits

Les principaux fournisseurs (soit une centaine, représentant près de 80 % des achats matières) ont signé une charte qualité-logistique-environnement.

Cette charte vise à cadrer nos exigences en matière de délai, de traçabilité, de normes environnementales, de flexibilité et de qualité.

Une cinquantaine de fournisseurs a signé un contrat d'achat, au cahier des charges très précis, faisant référence à des normes internationales, et réalisé en collaboration avec le bureau d'études. Ce contrat d'achat est en particulier destiné aux marchés pluriannuels.

Maîtrise de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Il existe toujours plusieurs fournisseurs sur un même savoir faire. Néanmoins le groupe n'échappe pas au risque que certains produits ne soient pas substituables sans un nouveau développement par le Bureau d'Etudes. Dans ce cas, l'arrêt d'approvisionnement risque d'arrêter momentanément certaines productions.

Ces risques sont clairement identifiés, régulièrement réévalués, et portent sur un nombre limité de produits.

Contrôle de la continuité des approvisionnements

Les approvisionnements sont pilotés quotidiennement à l'aide d'outils de suivi du taux de service, des retards et des ruptures. Des stocks de sécurité sont mis en place suivant la criticité du produit et le risque fournisseur.

Les approvisionnements disposent également d'un outil de prévision des besoins qui permet de détecter et de traiter les risques capacitaires par anticipation.

Industrie

Certification ISO 9001

Les principales sociétés du groupe font l'objet d'une certification ISO 9001, qui s'appuie sur la mise en place d'un système de management de la qualité. Les processus essentiels de l'entreprise font l'objet d'une documentation, avec indicateurs de performance, et sont régulièrement audités.

La démarche de certification vise à une amélioration continue.

Agrément OEA (Opérateur Economique Agréé - Simplification douanières/ sécurité et sûreté)

Les Douanes européennes ont labellisé le groupe Bénéteau et sa filiale SPBI en tant qu'opérateurs économiques agréés. Cette certification a pour but de faciliter les échanges internationaux de marchandises. Elle se traduit par un contrat de confiance entre les Douanes et notre groupe, obtenu à l'issue d'un audit sur nos sites administratifs et de productions.

Comité de direction qualité

Un comité de direction qualité (CDQ) se tient tous les 15 jours. Il a pour objectif de faire le point avec la direction, le SAV, le BE, les achats et la qualité des problèmes de chacun.

Deux niveaux d'action existent : les points critiques (actions à réaliser sous un mois avec la mise en place d'un pilote et d'un compte rendu à chaque CDQ).

Les points rouges (risque important ou problème sécurité ou risque pour l'image de marque : action immédiate avec information de la direction générale).

Environnement

par l'assureur du groupe.

Rappel du point IV - a) du Rapport de gestion

La gestion de l'environnement s'appuie en grande partie sur la norme ISO 14 001 qui permet de formuler des objectifs en prenant en compte les exigences réglementaires et les impacts environnementaux significatifs des sociétés.

Ce système est documenté (procédures), planifié (mise en place de programmes de management de l'environnement), suivi par des indicateurs de maîtrise opérationnelle et de performance et fait l'objet d'audits (internes et externes) et d'exercices réguliers visant à vérifier le bon fonctionnement des installations et la bonne aptitude des équipes à réagir dans l'urgence environnementale. Par ailleurs, un audit des risques incendie est régulièrement réalisé

Réglementation

La veille réglementaire est sous-traitée à une société spécialisée de premier plan et permet de s'assurer du respect du droit de l'environnement.

Le groupe travaille également en collaboration avec les pouvoirs publics au sein du groupement des producteurs des industries du composite (GPIC), ce qui favorise une bonne anticipation des évolutions réglementaires.

Le groupe a pris en compte la réglementation REACH dans sa politique d'approvisionnements. Dans ce cadre le groupe a adopté une démarche favorisant l'utilisation des produits de moindre toxicité.

Juridique

Suivi des affaires

Selon les instructions de la direction générale, à chaque problème significatif, tout responsable est tenu d'en avertir le service juridique. Le service juridique ayant un rôle de conseil, chaque responsable doit apprécier s'il convient ou non d'alerter le service juridique. Il reste cependant tributaire de la bonne appréciation du risque par les différents responsables.

Un reporting des risques et affaires juridiques en cours a été mis en place, pour informer au plus vite la direction générale et l'aider ainsi dans son pilotage de l'activité.

3.3 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Le groupe est doté d'un ensemble de règles et méthodes permettant de fournir une information financière fiable, avec notamment pour objectif de garantir :

- une remontée de l'information financière dans des délais raisonnables, et pouvoir ainsi mettre en œuvre des actions correctives le cas échéant
- la qualité de l'information financière transmise au Directoire et au Conseil de Surveillance du groupe
- l'homogénéité de l'information entre les différentes sociétés du groupe
- le respect des différentes réglementations (comptables, fiscales, douanières, ...)
- la maîtrise des risques d'erreurs

Les comptes consolidés sont présentés en appliquant la totalité des normes publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (normes IFRS).

Pour atteindre ces objectifs, chaque société du groupe Bénéteau applique notamment un processus budgétaire identique.

Un compte de résultat prévisionnel est établi en début d'exercice. En cours d'exercice, un ajustement de l'estimation initiale est réalisé à deux ou trois reprises.

Ces ajustements s'appuient sur le reporting interne établi par chaque société du groupe.

Plusieurs services concourent au processus de production des informations comptables et financières consolidées du groupe :

- comptabilité et consolidation
- contrôle de gestion
- systèmes d'information
- trésorerie
- juridique

Ces services s'assurent que les différentes entités du groupe connaissent les nouveautés en matière de législation, de recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, de procédures internes au groupe et de leur traitement.

Ils informent sur la politique financière du groupe, des normes et procédures à appliquer, des actions correctrices à apporter et du contrôle interne relatif aux données comptables et financières.

Par ailleurs, des comités de gestion mensuels par entité, destinés à analyser les résultats, contribuent au pilotage économique et participent à la création et à l'entretien d'une culture financière au sein du groupe.

Les principaux processus de gestion participent au contrôle interne. Il s'agit du plan stratégique à moyen terme, du budget annuel, des estimés trimestriels du résultat annuel, du reporting mensuel des résultats de gestion, des tableaux de bord opérationnels et des arrêtés semestriels des comptes sociaux et consolidés.

Pour la production des comptes consolidés, Bénéteau SA utilise le référentiel commun au groupe ; ce qui induit l'homogénéité des méthodes comptables et règles de consolidation ainsi que la normalisation des formats de restitution.

Bénéteau SA établit les comptes consolidés en application des normes IFRS. Des notes d'instruction de la direction financière définissent les calendriers de clôture. Chaque semestre, un rapprochement est réalisé entre les éléments des comptes consolidés et le reporting mensuel afin d'analyser et d'expliciter les éventuels écarts. Dans le cadre de leur mission, les commissaires aux comptes interviennent au moins semestriellement, à la fin du premier semestre pour une revue limitée et au 31 août pour une revue complète.

3.4 Pilotage du contrôle interne

Le système d'information du groupe repose sur des outils communs aux principales sociétés, tant en ce qui concerne les gestions de production que le traitement de l'information financière. Il permet d'obtenir une information fiable, de qualité et dans des délais raisonnables.

Par ailleurs, le Comité d'Audit a continué ses travaux en 2010, assurant la formalisation de l'information financière.

Fait à Saint Gilles Croix de Vie, le 4 novembre 2010

Le Président du Conseil de Surveillance

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Bénéteau S.A

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bénéteau S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2010. Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 17 décembre 2010

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

GROUPE B ENETEAU

Eléments financiers Groupe Bénéteau

Compte de résultat	34
Bilan	35
Tableau de variation des capitaux propres	36
Tableau des flux de trésorerie	37
Note I – Informations relatives à l'entreprise	38
Note 2 – Faits marquants de l'exercice	
Note 3 – Méthodes comptables	38
Note 4 – Participations et périmètre de consolidation	43
Note 5 – Actif immobilisé	44
Note 6 – Stocks et encours	46
Note 7 – Clients et comptes rattachés	46
Note 8 – Autres créances	46
Note 9 – Trésorerie et équivalent de trésorerie	47
Note 10 – Capitaux propres	47
Note II – Provisions	48
Note 12 – Avantages au personnel	49
Note 13 – Dettes financières	50
Note 14 – Autres dettes et créditeurs	50
Note 15 – Instruments financiers	51
Note 16 – Engagements	51
Note 17 – Information sectorielle	51
Note 18 – Personnel	53
Note 19 – Charges externes	53
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	53
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels	53
Note 22 – Résultat financier	54
Note 23 – Impôts sur les résultats et impôts différés	54
Note 24 – Résultat par action	54
Note 25 – Informations concernant les entreprises liées	55
Note 26 – Gestion du risque financier	55
Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	58

Compte de résultat consolidé au 31 août 2010

En milliers d'euros	Note	31/08/2010	31/08/2009
Chiffre d'affaires	Note 17	779 254	659 195
Variation des stocks de produits finis et en-cours		(11 429)	19 307
Autres produits de l'activité		1 050	I 697
Achats consommés		(387 799)	(330 038)
Charges de personnel	Note 18	(196 185)	(175 596)
Charges externes	Note 19	(74 090)	(67 649)
Impôts et taxes		(15 008)	(13 113)
Amortissements		(47 945)	(44 581)
Autres charges opérationnelles courantes	Note 20	(7 239)	(3 226)
Autres produits opérationnels courants	Note 20	4 658	1 369
Résultat opérationnel courant	Note 17	45 267	8 750
Autres charges opérationnelles	Note 21	(108)	(25 145)
Résultat opérationnel		45 159	(16 395)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	Note 22	872	I 854
Coût de l'endettement financier brut	Note 22	(1 876)	(1 988)
Coût de l'endettement financier net	Note 22	(1 004)	(134)
Autres produits financiers	Note 22	653	443
Autres charges financières	Note 22	(1 965)	(3 385)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		2 646	1 709
Charge d'impôt sur les résultats	Note 23	(14 046)	7 343
Résultat net (part du groupe)		31 443	(10 419)
Part des intérêts minoritaires		16	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		31 427	(10 419)
En €			
Résultat de base net par action	Note 24	0,38	(0, 13)
Résultat net dilué par action	Note 24	0,38	(0, 13)

Etat du résultat global Part du groupe

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Résultat net (part du groupe)	31 427	(10 419)
Ecarts de conversion	(3)	164
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	997	40
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(117)	959
Autres éléments du résultat global		49
Impôts différés	(303)	(344)
Eléments constituant le résultat global (part du groupe)	574	868
Résultat global (part du groupe)	32 001	(9 551)

Bilan consolidé au 31 août 2010

ACTIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2010	31/08/2009
Goodwill	Note 5	63 335	63 335
Autres immobilisations incorporelles	Note 5	2 750	1 855
Immobilisations corporelles	Note 5	238 338	251 728
Participations dans les entreprises associées	Note 5	15 942	13 296
Actifs financiers non courants	Note 5	238	
Actifs d'impôts différés	Note 23	1 029	I 227
Actifs non courants	321 526	331 679	
Stocks et en-cours	Note 6	126 891	126 703
Clients et comptes rattachés	Note 7	86 272	55 059
Autres créances	Note 8	29 728	43 289
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 9	190 999	98 588
Actifs courants	433 890	323 639	
Total Actif		755 416	655 318

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF – en milliers d'euros	Note	31/08/2010	31/08/2009
Capital		8 7 1 5	8 7 1 5
Primes		27 850	27 850
Autocontrôle	Note 10	(58 106)	(64 243)
Réserves consolidées		466 896	474 058
Résultat consolidé		31 427	(10 419)
Capitaux propres (Part du Groupe)	Note 10	476 782	435 961
Intérêts minoritaires		189	11
Total Capitaux propres		476 971	435 972
Provisions	Note 11	10 925	11 380
Engagements envers le personnel	Note 12	7 852	6 592
Dettes financières	Note 13	24 075	31 590
Passifs d'impôts différés	Note 23	3 924	4 53 I
Passifs non courants		46 776	54 093
Emprunts à court terme et partie courante des emprunts à long terme	Note 13	17910	17 059
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 14	71 934	45 386
Autres dettes	Note 14	113 823	90 810
Autres provisions	Note 11	15 662	11 999
Dette d'impôts exigible	Note 14	12 342	0
Passifs courants	231 671	165 254	
Total Capitaux propres et passif		755 416	655 318

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Réserv. Convers.	Résultat	Capitaux propres, Part du groupe	Int. Mino- ritaires	Total des capitaux propres
Situation nette au 31/08/2008	8 715	27 850	(57 513)	405 548	(9 158)	113 350	488 792	36	488 828
Résultat 2008/2009						(10 419)	(10 419)	0	(10 419)
Autres éléments du résultat global				704	164		868		868
Résultat global 2008/2009				704	164	(10 419)	(9 551)	0	(9 551)
Affectation du résultat 2007/2008				113 350		(113 350)	0		0
Distribution de dividendes (1)				(34 701)			(34 701)	(25)	(34 726)
Ecart de conversion					(1 536)		(1 536)		(1 536)
Mouvements sur actions propres			(6 730)	(448)			(7 178)		(7 178)
Autres (2)				135			135		135
Situation nette au 31/08/2009	8 715	27 850	(64 243)	484 588	(10 530)	(10 419)	435 961	Ш	435 972
Résultat 2009/2010						31 427	31 427	16	31 443
Autres éléments du résultat global				577	(3)		574	0	574
Résultat global 2009/2010				577	(3)	31 427	32 001	16	32 017
Affectation du résultat 2008/2009				(10419)		10 419	0	0	0
Ecart de conversion					1 708		1 708		1 708
Mouvements sur actions propres			6 37	700			6 837		6 837
Autres (2)				275			275	162	437
Situation nette au 31/08/2010	8 715	27 850	(58 106)	475 721	(8 825)	31 427	476 782	189	476 971

(I) Dividende par action

- 0,43€ en 2007/2008

(2) détail des autres variations

- Norme IFRS 2 275 k€ (note 18)

- variation de périmètre - minoritaires 162 k€

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Opérations d'exploitation Z8 797 (12 128) Résultar net de l'exercice 28 797 (12 128) Elimindes charges et produits sans incidence 51 649 52 921 sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation 51 649 52 921 Armotissements et provisions 52 357 46 442 Plus ou moirs volues de cession 35 (21) Impds différés (743) 6 635 Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 incidence de la variation du besoin en fonds 40 217 de roulement lié à l'activité 1 441 27 898 Créances (29 941) 77 509 Impôt exipliée 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total 1 - Flux de trés provule l'exploitation 130 687 711 Opérations d'inmestissement 34 745) (70 577) Cessions d'inmerbilisations 1 288 2 405 Cessions d'inmerbilisations 1 288 2 405 Cessions d'inmobilisations 2 782) 59 Incidence des variations d	en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Résultat net de l'exercice 28 797 (12 128) Eliminidaes charges et produits ans incidence 51 649 52 921 Amortissements et proxisors 52 357 46 442 Plus ou moins volues de cession 35 (21) Impôts différés (743) 6 635 Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 Incidence de la variation du besoin en fonds 46 roulement lié à l'activité 50 241 (40 217) Stocks et encours 1 441 27 898 (40 217) Créonces (29 941) 77 509 17 509 Impôt exigible 25 805 (23 052) 25 805 Dettes 52 936 (122 572) 711 Total 1 - Flux de trés prov.de l'exploitation 130 687 711 Opérations d'inmobilisations (34 745) (70 577) Total 1 - Flux de trés prov.de l'exploitation 130 687 711 Opérations d'inmobilisations (34 745) (70 577) Total 1 - Flux de trés affravoirent (36 721) (68 113) Opérations de périmètre (36 721) (
Sur la trésorenie ou non liés à l'exploitation \$1 649 \$2 921 Amortissements et provisions \$2 357 46 442 Plus ou moins values de cession 35 (21) Impôts difféés (743) 66 35 Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité 50 241 (40 217) Stocks et encours 1 441 27 898 Créonces (29 941) 77 509 Impôt exigible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total 1 - Flux de très provide l'exploitation 130 687 711 Opérations d'invensitissement Acquisitions d'invensitissement Capacitions d'invensitissement (38 745) (70 577) Cessions d'invendifications (2782) 59 Dettes un immobilisations (2782) 59 Dettes un immobilisations (36 721) (68 113) Opérations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de très affiaux opérid investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement	Résultat net de l'exercice	28 797	(12 128)
Sur la trésorenie ou non liés à l'exploitation \$1 649 \$2 921 Amortissements et provisions \$2 357 46 442 Plus ou moins values de cession 35 (21) Impôts difféés (743) 66 35 Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité 50 241 (40 217) Stocks et encours 1 441 27 898 Créonces (29 941) 77 509 Impôt exigible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total 1 - Flux de très provide l'exploitation 130 687 711 Opérations d'invensitissement Acquisitions d'invensitissement Capacitions d'invensitissement (38 745) (70 577) Cessions d'invendifications (2782) 59 Dettes un immobilisations (2782) 59 Dettes un immobilisations (36 721) (68 113) Opérations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de très affiaux opérid investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement	Élimin.des charges et produits sans incidence		,
Plus ou moins values de cession 35 (21) Implots différés (743) 6 635	sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	51 649	52 92
Impóts différés (743) 6 635 Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 incidence de la variation du besoin en fonds de roulement tié à l'activité 50 241 (40 217) Stocks et encours I 441 27 898 (70 217) Gréances (29 941) 77 509 (17 509) Impôt exigible 25 805 (23 052) (22 572) Detres 52 936 (122 572) 711 Opérations d'investissement 313 687 711 Acquisitions d'inmobilisations (34 745) (70 577) Cessions d'inmobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Incidence des variations de périmètre (482) 0 Opérations de financement (36 721) (68 113) Variation de capital 0 0 39 139 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 39 139 Remboursts de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières	Amortissements et provisions	52 357	46 442
Marge brute d'autofinancement 80 446 40 928 Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité 50 241 (40 217) Stocks et encours I 441 27 898 Gréances (29 941) 77 509 Impôt exigible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total I - Flux de trés.prov.de l'exploitation 130 687 7.11 Opérations d'investissement 7.11 7.11 Acquisitions d'investissement 34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér-d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement 4852 0 0 Variation de capital 0 0 0 0 Actions propries 6 837 (7 178) 778 778 Diricendes versés aux actionnai	Plus ou moins values de cession	35	(21)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité Stocks et encours I 1 441 27 898 Créances (29 941) 77 509 Impôt exgible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total I - Flux de trés.prov.de l'exploitation Opérations d'investissement Acquisitions d'immobilisations I 288 2 405 Dettes sur immobilisations I 288 2 405 Dettes sur immobilisations I 288 I 2405 I 268 Dettes sur immobilisations I 288 I 2405 Dettes sur immobilisations I 288 I 2405 I 2782 I 289 I 298	Impôts différés	(743)	6 635
de roulement lié à l'activité 50 241 (40 217)	Marge brute d'autofinancement	80 446	40 928
Stocks et encours I 441 27 898 Créances (29 941) 77 509 Impôt exigible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total I - Flux de trés.prox de l'exploitation 130 687 71.1 Opérations d'investissement 71.1 71.1 Acquisitions d'investissement (34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Incidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement Variation de capital 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 0 34 730 Dividendes versés aux actionnaires 0 39 139 138 Remboursts de dettes financières 0 33 139 128 Rembourst de dettes financières (8 337) (2 944) 120 14 <t< td=""><td>Incidence de la variation du besoin en fonds</td><td></td><td></td></t<>	Incidence de la variation du besoin en fonds		
Créances Impôt exigible (29 941) 77 509 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total I - Flux de trés.prov.de l'exploitation 130 687 711 Opérations d'investissement 711 711 Acquisitions d'investissement (34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Incidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement Variation de capital 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 0 (34 730) 0 17 18) Dividendes versés aux actionnaires 0 33 139 0 24 44 17 18 18 13 18 13 19 13 19 13 19 13 19 13 19 13 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14 19 14	de roulement lié à l'activité	50 241	(40 217)
Impôt exigible 25 805 (23 052) Dettes 52 936 (122 572) Total I - Flux de trés.prov.de l'exploitation 130 687 71.1 Opérations d'investissement 34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations (1 288 2 405 Cessions d'immobilisations (2 782) 59 ncidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement 30 0 0 Variation de capital 0 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 0 (34 730) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) 39 139 Remboursts de dettes financières 0 39 139 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à la clôture - note 9 189 020	Stocks et encours	44	27 898
Dettes 52 936	Créances	(29 941)	77 509
Total 1 - Flux de trés.prov.de l'exploitation 130 687 711 Opérations d'investissement (34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Cessions d'immobilisations (2 782) 59 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Incidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement 0 0 0 Variation de capital 0 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 0 178 </td <td>Impôt exigible</td> <td>25 805</td> <td>(23 052)</td>	Impôt exigible	25 805	(23 052)
Opérations d'investissement (34 745) (70 577) Acquisitions d'immobilisations (34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 Incidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement Variation de capital 0 0 Variation de capital 0 0 30 (34 730) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) 31 39 Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Dettes	52 936	(122 572)
Acquisitions d'immobilisations (34 745) (70 577) Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 nicidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement 0 0 Variation de capital 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Total I - Flux de trés.prov.de l'exploitation	130 687	711
Cessions d'immobilisations 1 288 2 405 Dettes sur immobilisations (2 782) 59 ncidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés. aff.aux opér. d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement (36 721) (68 113) Variation de capital 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés. aff.aux opér. de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 noid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Opérations d'investissement		
Dettes sur immobilisations (2 782) 59 ncidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement (36 721) (68 113) Variation de capital 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 ncid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Acquisitions d'immobilisations	(34 745)	(70 577)
Incidence des variations de périmètre (482) 0 Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement (481) (482) 0 Variation de capital 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 0 (34 730) 0 17 730 18 730 0 18 730 0 18 730 <t< td=""><td>Cessions d'immobilisations</td><td>1 288</td><td>2 405</td></t<>	Cessions d'immobilisations	1 288	2 405
Total 2 - Flux de trés.affaux opér.d'investissement (36 721) (68 113) Opérations de financement Variation de capital 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.affaux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Dettes sur immobilisations	(2 782)	59
Opérations de financement Variation de capital 0 0 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) 7 178) 17 178 17 17 178 17 178 17 178 17 178 17 178	Incidence des variations de périmètre	(482)	0
Variation de capital 0 0 Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Total 2 - Flux de trés.aff.aux opér.d'investissement	(36 721)	(68 113)
Actions propres 6 837 (7 178) Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires 0 (34 730) Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Variation de capital	0	0
Encaissts provenant de dettes financières 0 39 139 Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DE TRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Actions propres	6 837	(7 178)
Remboursts de dettes financières (8 337) (2 944) Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Dividendes versés aux actionnaires	0	(34 730)
Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement (1 500) (5 714) VARIATION DE TRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Encaissts provenant de dettes financières	0	39 139
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3) 92 465 (73 117) Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Remboursts de dettes financières	(8 337)	(2 944)
Trésorerie à l'ouverture 96 966 170 472 Trésorerie à la clôture - note 9 189 020 96 966 Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Total 3 - Flux de trés.aff.aux opér.de financement	(1 500)	(5 714)
Trésorerie à la clôture - note 9 Incid. des var. de cours des devises (411) Ont VMP VMP Disponibilités 189 020 96 966 (411) (390) 177 383 87 825 13 617	VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)	92 465	(73 117)
Incid. des var. de cours des devises (411) (390) Dont VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Trésorerie à l'ouverture	96 966	170 472
Dont I77 383 87 825 Disponibilités I3 617 10 763	Trésorerie à la clôture - note 9	189 020	96 966
VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Incid. des var. de cours des devises	(411)	(390)
VMP 177 383 87 825 Disponibilités 13 617 10 763	Dont		
Disponibilités 13 617 10 763		177 383	87 825
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Comptes bancaires créditeurs	(1 980)	(1 622)

Note I- Informations relatives à l'entreprise

Cotée sur Euronext Paris, Bénéteau SA est une société anonyme de droit français.

Le groupe a deux activités principales :

- la conception, fabrication et commercialisation auprès d'un réseau international de concessionnaires, de bateaux à voile et à moteur, activité regroupée sous la dénomination du secteur «Bateaux». Le groupe est numéro I des constructeurs de voiliers monocoques et multicoques et un des principaux acteurs sur le marché européen des bateaux à moteur;
- la conception, fabrication et commercialisation de résidences mobiles de loisirs, activité regroupée sous la dénomination du secteur «Habitat»,

Les autres activités du groupe sont considérées comme des éléments de réconciliation au niveau de l'information sectorielle donnée en note 17.

Les états financiers consolidés au 3 l août 2010 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci après «Le Groupe»).

Le Directoire du 3 novembre 2010 a arrêté les comptes annuels consolidés et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 31 août 2010. Ces comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Note 2-Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu au cours de l'exercice.

Note 3 - Méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la période close au 31 août 2010 en appliquant la totalité des normes IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne.

Les autres normes, amendements et interprétations IFRS suivants n'ont pas d'impact sur les comptes :

- IFRS 3 Révisée et IAS 27 Amendée Regroupements d'entreprises et consolidation et amendements IFRS 5 liés (AIP 2008)
- IAS 39 Instruments financiers Eléments éligibles à la couverture
- IFRIC 12 Accords de concession de services
- IFRIC 15 Contrats de construction immobilière
- IFRIC 16 Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 Transferts d'actifs par des clients

3.1. Présentation des états financiers consolidés

Les notes et tableaux suivants sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Sont considérés comme «actifs courants», les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les «dettes courantes» sont constituées des dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les autres actifs ou dettes sont considérés comme «non courants».

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction du groupe l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Estimation		Nature de l'information communiquée
Note 3.5.1	Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	Le cas échéant, présentation des principales méthodes et hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises
Note 12	Avantages du personnel	Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires
Note 10.2 et 18	Rémunération en actions	Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes-valeurs
Note II	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à l'estimation des risques
Note 23.2	Impôt sur les sociétés	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale

3.2. Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées et co-entreprises :

Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises mises en équivalence et coentreprises.

Méthodes appliquées au groupe

Au 31 août 2010, les sociétés du groupe sont contrôlées de façon exclusive par Bénéteau SA. Les comptes de ces sociétés sont donc consolidés par intégration globale ; seules les sociétés SGB Finance et Habitat d'Avenir, dont le pourcentage de contrôle est respectivement de 49% et 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes bilanciels, les produits et les charges latents résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains et les pertes latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence.

Le périmètre de consolidation et la liste des filiales sont présentés en note 4.

3.3. Méthode de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis, pour le bilan au cours de la devise étrangère à la clôture, et pour le compte de résultat au cours moyen de l'exercice. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significative.

Les écarts de change liés aux opérations réciproques d'exploitation sont classés en charges ou produits financiers selon le cas.

3.4 Valorisation des actifs incorporels

3.4.1 Regroupement d'entreprise et goodwill

Les acquisitions intervenues avant le 1 er septembre 2004 n'ont pas fait l'objet de retraitement, comme le permet la norme IFRS 1.

Lors de l'acquisition d'une cible, le goodwill représente l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels.

Le groupe dispose d'un délai d'un an pour corriger ce goodwill en fonction de nouveaux éléments portés à sa connaissance après la $l^{\rm ère}$ intégration.

Les éventuels compléments de prix sont intégrés dans le calcul initial du goodwill dès lors qu'il est probable qu'ils seront payés et qu'il est possible de les évaluer de façon fiable.

3.4.2 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge.

Les frais de développement engagés par le groupe au cours des exercices antérieurs en matière de processus de conception, de développement et de fabrication de bateaux différents ont été immobilisés.

Les frais de développement engagés pour la réalisation des moules sont immobilisés, car ils font partie de projets individualisés et leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée.

Ils sont présentés au bilan avec les moules auxquels ils se rattachent.

343 Autres

Les immobilisations incorporelles acquises par le groupe ayant une durée de vie définie sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

3.5. Dépréciation des actifs non financiers

3.5.1 Goodwill

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie incluant le goodwill est revue annuellement. Un test de dépréciation est réalisé au minimum lors de chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

La principale valeur qui figure à l'actif concerne l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) IRM. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour réaliser le test de dépréciation sur le goodwill IRM:

- le taux d'actualisation retenu s'élève à 7,50%, contre 8,02% au 31 août 2009
- les cash-flows ont été calculés à partir d'un plan à 5 ans
- le taux de croissance à l'infini a été retenu à 2%.

Une variation de I point du taux d'actualisation aurait une incidence de 5 l M€ sur les cash-flows actualisés, sans nécessiter la comptabilisation d'une dépréciation.

3.5.2 Frais de développement

Ils sont amortis sur les mêmes durées que les moules, en linéaire sur 3 ans.

3.5.3 Autres immobilisations incorporelles

L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel :

- Concessions, brevets, licences : sur la durée de validité du dépôt
- Logiciels : entre 1 et 3 ans

Ils font l'objet de test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

3.6. Actifs corporels immobilisés

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

3.7. Amortissement et dépréciation des actifs corporels immobilisés

L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière

linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel.

Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de «perte de valeur» lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- aménagements sur terrains	10 à 20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau & informatique	2 à 10 ans

3.8. Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués. Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la durée d'utilité, correspondant le plus souvent à la durée du contrat

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.9. Actifs et passifs financiers (hors dérivés)

Les actifs et passifs financiers sont constitués des créances clients, autres créances, dettes fournisseurs, emprunts et dettes financières.

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, celui-ci est évalué à sa juste valeur, majoré le cas échéant des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Les actifs et passifs financiers classés dans les catégories «détenues à des fins de transaction» ou «disponibles à la vente» sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sur investissements financiers détenus à des fins de transaction sont enregistrées en résultat. Les variations de juste valeur sur investissements financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en autres éléments du résultat global sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement financier soit vendu ou sorti d'une autre manière. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsqu'il y a une baisse de valeur significative ou durable.

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché publié à la date de clôture pour les investissements financiers activement négociés sur un marché financier organisé. Pour les autres, elle est déterminée par référence à un instrument quasi-identique traité sur un marché, ou par actualisation des flux futurs

de trésorerie attendus de l'actif.

Conformément à IFR 7 révisée, les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur ont été classés en fonction des niveaux de juste valeur précisée par la norme :

- Niveau 1 : la juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments cotés sur un marché actif
- Niveau 2: l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables
- Niveau 3: l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données non observables.

3.10. Stocks et encours

Les stocks de matières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût.

Le coût de production des produits finis et travaux en cours comprend, outre le coût direct, les charges indirectes strictement imputables à la production, excluant les coûts de recherche et de service après vente.

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation.

3.11. Capital et réserves

Lorsque le groupe rachète ou vend ses propres actions, le montant payé ou encaissé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation de capitaux propres. Les actions propres sont déduites du total des Capitaux Propres et classées sous la rubrique «Actions Propres».

3.12.Avantages du personnel

Indemnités de départ à la retraite

Le groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation de 5%.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 19, le groupe Bénéteau comptabilise les écarts actuariels en autres éléments du résultat global. A ce titre, au cours de l'exercice, le groupe a augmenté le taux de charges sociales des cadres de 2.38 points pour le porter à 54,16% et des non cadres de 1.71 points pour le porter à 41.42%.

Médailles du travail

Les médailles du travail sont liées à des accords d'entreprise s'appliquant aux différentes sociétés françaises du groupe. Il s'agit de gratifications supplémentaires versées, en une fois, aux salariés qui justifient, à date, d'une certaine ancienneté. Le groupe provisionne leur montant selon la probabilité de présence dans le groupe des salariés à la date du versement.

3.13. Paiements en actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur des options et des actions gratuites a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire.

3.14. Provisions

Les provisions sont comptabilisées si les conditions suivantes sont remplies : lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ; s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation.

Lorsque le groupe attend un remboursement, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, s'il est quasi-certain.

3.15. Gestion des risques financiers

Risque de crédit client

Ce risque concerne les créances commerciales. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Bateaux

Les clients France et hors France règlent les sociétés du groupe comptant avant livraison du bateau ou après obtention d'une garantie bancaire. Il n'y a donc pas de risque d'impayé.

Habitat

Les clients de l'activité «Habitat» essentiellement français bénéficient de délais de règlement. Le service crédit management réalise systématiquement une analyse financière préalablement à l'ouverture d'un compte client, permettant de fixer le niveau d'encours accepté.

Cette démarche s'accompagne systématiquement d'une demande de couverture d'assurance crédit auprès de la Coface pour les commandes hors financement. La couverture de la Coface représente entre 30 et 50 % de l'en cours autorisé.

Autre risque de crédit

Ce risque concerne essentiellement les actifs financiers. Il s'agit d'un risque de perte financière pour le groupe dans le cas où une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque concerne principalement les placements que le groupe effectue en dépôt à terme ou certificats de dépôt auprès de quatre établissements bancaires de première qualité.

Risque de liquidité

Le groupe dispose d'une trésorerie nette positive qui évolue avec le cycle d'exploitation.

Le groupe peut être amené à recourir à des moyens de financement pendant quelques semaines au cours des mois de janvier et février. Il s'agit de lignes de crédit de court terme auprès des banques de première qualité. Il n'existe pas de covenants sur ces moyens de financement.

Risque de marché

Ce risque correspond au risque que des variations du prix de marché affectent le résultat du groupe.

Pour ses emprunts à moyen terme à taux variable, le groupe se couvre par des swaps de taux d'intérêts.

Afin de gérer son exposition aux risques de change découlant de son exploitation, le groupe n'utilise que des contrats de change à terme qui portent sur le dollar et le zloty.

Les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture sont les suivants :

- existence formelle et documentée d'une relation de couverture lors de la mise en place de l'instrument financier,
- efficacité attendue de la couverture, pouvant être mesurée de façon fiable et démontrée tout au long de la relation de couverture déterminée initialement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur. Cette dernière est mise à jour à chaque clôture. Les écarts sont constatés en résultat, sauf dispositions dérogatoires de la comptabilité de couverture.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue.

3.16. Impôts

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales ou à des coentreprises dans la mesure ou il est probable qu'elles ne s'inversent pas dans un avenir prévisible. De plus l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés, liés à des pertes reportables, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

3.17. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable. Ce montant est net des remises, rabais accordées aux clients et de certains coûts liés aux prestations commerciales.

La S.A. Construction Navale Bordeaux facture ses travaux à l'avancement pour les modèles dont la durée de réalisation est supérieure à un an.

3.18. Résultat par action

Résultat de base par action

Ce résultat est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré des actions en circulation.

Résultat dilué par action

Ce résultat est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives, qui comprennent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

3.19. Information sectorielle

Le groupe dispose de deux secteurs à présenter comme décrits ci après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du groupe.

Les secteurs opérationnels du groupe sont organisés et gérés séparément suivant la nature des produits et services rendus.

- le secteur «Bateaux» regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de bateaux auprès d'une clientèle de concessionnaires ;
- le secteur «Habitat» regroupe les activités de fabrication et de commercialisation de résidences mobiles de loisirs auprès d'une clientèle de camping et de tour operators, et l'activité de fabrication et de commercialisation de logements à ossature bois.
 Les autres activités sont considérées comme des éléments de réconciliation.

Les actifs et passifs sectoriels sont utilisés ou résultent des activités opérationnelles de ce secteur.

Les produits des activités ordinaires sont ventilés par zone géographique en fonction de la localisation du client. Le groupe possède des actifs notamment en France, aux Etats-Unis, en Pologne, en Italie, en Espagne et en Angleterre.

Note 4 – Participations et périmètre de consolidation

Les entités consolidées au 31 août 2010 sont les suivantes :

				Intégr	ation Fiscale
BENETEAU SA		Société mère			X
	Siège	N° siren	% d'intérêts	Méthode	
Bénéteau Inc. Holding	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau USA Inc	Marion – USA		100,00	IG	
Bénéteau U.K	Southampton – Royaume-Uni		100,00	IG	
Bénéteau Espana	Barcelone – Espagne		99,97	IG	
Bénéteau Italia	Parme – Italie		95,00	IG	
SPBI (*)	Dompierre s/yon – France	491 372 702	100,00	IG	X
Ostroda Yacht	Ostroda – Pologne		100,00	IG	
Jeanneau America Inc	Annapolis – USA		100,00	IG	
Jeanneau Espana Newco	Madrid – Espagne		99,00	IG	
Jeanneau Italia	Rome – Italie		100,00	IG	
Fonderie Vrignaud	Le Poiré s/Vie – France	547 250 241	74,94	IG	
Construction Navale Bordeaux	Bordeaux – France	342 012 390	100,00	IG	X
GBI Holding	Milano - Italie		100,00	IG	
Monte Carlo Yacht	Milano - Italie		100,00	IG	
O'Hara	Givrand – France	423 869 429	100,00	IG	×
O'Hara Vacances	Givrand – France	449 625 920	100,00	IG	×
Bio Habitat	La Chaize le Vicomte - France	511 239 915	100,00	IG	X
ВН	La Chaize le Vicomte - France	501 361 737	100,00	IG	×
BH Services	La Chaize le Vicomte – France	518 504 170	100,00	IG	×
IRM	Luçon – France	444 592 240	100,00	IG	X
JJ Trans	Luçon – France	353 337 090	100,00	IG	X
SGB Finance	Marcq en Baroeul - France	422 518 746	49,00	ME	
Habitat d'avenir	Paris – France	513 180 877	50,00	ME	
SCI Nautilus	Neuville en Ferrain - France	348 740 309	100,00	IG	

IG: Intégration globale ME: Mise en équivalence

(*) SPBI se compose de trois établissements : Chantiers Bénéteau, Chantiers Jeanneau et BJ Technologie

En date du l'er septembre 2009, le groupe Bénéteau a pris le contrôle de la Fonderie Vrignaud. Cette société, détenue à 74.94% par le groupe est intégrée dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale, à compter du l'er septembre 2009.

Ayant pour activité principale la production de quilles de bateaux de plaisance, cette société est intégrée à l'activité Bateaux. La survaleur constatée lors l'acquisition a été passée en totalité en immobilisation corporelle. L'incidence principale de cette acquisition est présentée dans la colonne variation de périmètre de la note 5.

En date du 3 septembre 2009, la société EYB a été absorbée par SPBI et la société Bordeaux Loisirs a été absorbée par Financière Mercure. Ces deux opérations ont été réalisées par transfert universel de patrimoine.

Avec effet rétroactif au l'er septembre 2009, la société IRM a été absorbée par la Holding Financière Mercure par voie de fusion. L'entité ainsi constituée a changé de dénomination sociale pour devenir IRM.

Note 5 – Actif immobilisé

• Variation de l'actif immobilisé en valeur brute

	Début d'exercice au	Acquisition	Cession, Mise hors service	Var. de change	Var. Périm.	Var. par transfert de poste à poste	Fin d'exercice au 31/08/2010
En milliers d'euros	01/09/2009						
Ecart d'acquisition	63 335						63 335
Frais d'établissement	6	0	0	0	0	0	6
Frais de développement	574	0	0	0	0	0	574
Concess.Brevets, Licences	2 367	297	(72)	0	4	267	2 863
Logiciels	4 840	755	(2)	9	0	482	6 084
Immobilisations incorporelles en cours	0	7	0	0	0	0	7
Total Immobilisations incorporelles	7 787	I 060	(74)	9	4	748	9 535
Terrains (I)	40 540	l 587	(45)	26	21	I 220	43 349
Constructions et aménagements (2)	181 696	704	(250)	1 085	51	6 170	189 455
Matériel et installations techniques (3)	243 917	17 375	(31 175)	903	3 203	7 319	241 542
Autres immobilisations corporelles	27 100	4 499	(800)	274	119	I 804	32 996
Immobilisations corporelles en cours	15 879	7 438	(103)	15	0	(15 548)	7 680
Avances et acomptes sur immobilisations	2 30	2 035	(335)	7	0	(1714)	2 123
Total Immobilisations corporelles	511 261	33 637	(32 707)	2 3 1 0	3 394	(748)	517 145
Participation dans les entreprises associées	13 296	2 646	0	0	0	0	15 942
Participations	2	0	(0)	0	0	1	2
Autres titres immobilisés	23	5	(1)	0	0	0	27
Prêts	57	9	(61)	0	0	0	4
Autres immobilisations financières	157	9	(69)	0	3	0	99
Total actifs financiers non courants	238	23	(132)	0	3	1	132
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	595 917	37 366	(32 914)	2 3 1 9	3 401	1	606 089
(I) Dont Terrain en crédit bail	173						173
(2) Dont Construction en crédit bail	2 193						2 193
(3) Dont Installations techniques en crédit bail	219						219

Le goodwill au bilan correspond exclusivement à celui généré lors de l'acquisition de IRM. Les modalités de comptabilisation du goodwill et de mise en œuvre des tests de dépréciation figurent en note 3.5.1.

• Variation des amortissements et provisions

En milliers d'euros	Début d'exercice au 01/09/2009	Dotation de l'exercice	Diminution, par cession ou reprise	Var. de change	Var. Périm.	Fin d'exercice au 31/08/2010
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0	0
Frais d'établissement	4	[0	0	0	5
Frais de développement	574	0	0	0	0	574
Concess.Brevets, Licences	770	481	(72)	0	4	1 183
Logiciels	4 584	436	(2)	4	0	5 023
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles	5 933	918	(74)	4	4	6 785
Terrains (I)	7 605	1 663	0	0	17	9 286
Constructions et aménagements (2)	66 908	9 597	(221)	550	14	76 848
Matériel et installations techniques (3)	167 179	32712	(30 757)	603	2 247	171 984
Autres immobilisations corporelles	17 840	3 069	(518)	197	101	20 688
Total Immobilisations corporelles	259 532	47 041	(31 496)	1 350	2 380	278 807
Participation dans les entreprises associées	0	0	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Total actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	265 466	47 959	(31 569)	1 353	2 384	285 592
(I) Dont Terrain en crédit bail						
(2) Dont Construction en crédit bail	I 567	98	0	0	0	1 665
(3) Dont Installations techniques en crédit bail	176		0	0	0	187

5.1 - Participation

Ce poste concerne des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leur caractère non significatif :

En milliers d'euros	Date de clôture	Juste valeur des titres	Chiffre d'affaires	Capitaux propres hors résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
SCI du Bignon	31/08/2010	2	55	118	8
Total participations		2			

5.2 Participation dans les entreprises associées

Il s'agit de la participation à hauteur de 49% dans SGB Finance, les 51% étant détenu par CGL (groupe Société Générale), et de la participation à hauteur de 50% dans Habitat d'avenir.

Informations concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence :

SGB		
en milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Total actifs	475 422	422 578
Capitaux propres	32 163	26 773
Comptes et emprunts (1)	381 253	349 764
Produit net bancaire	13 477	11 026
Résultat net	5 390	3 739

Habitat d'avenir		
en milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Total actifs	1017	1 168
Capitaux propres	63	54
Actif immobilisé	579	725
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat net	9	(246)

Note 6 – Stocks et encours

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation. La provision pour dépréciation des stocks de pièces de production et de rechange a été déterminée selon une méthode statistique, essentiellement fondée sur le risque de non utilisation de ces pièces.

A la clôture de l'exercice, les stocks et encours se présentent ainsi :

	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2010	31/08/2010	31/08/2009
Matières premières et autres approvisionnements	48 489	(2 828)	45 661	36 374
En-cours de production	35 197	0	35 197	25 481
Produits intermédiaires et finis	44 774	(1 128)	43 646	62 701
Marchandises	2 454	(67)	2 387	2 47
Total	130 914	(4 023)	126 891	126 703

Note 7 – Clients et comptes rattachés

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable brute. La gestion du risque financier relatif aux créances clients et comptes rattachés est présentée en note 26.

	Brut	Provisions	Net	Net
En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2010	31/08/2010	31/08/2009
Clients et comptes rattachés	90 39 I	(4 1 1 9)	86 272	55 059
Total	90 391	(4 1 1 9)	86 272	55 059

Note 8 – Autres créances

En milliers d'euros		31/08/2010	31/08/2009
Avances et acomptes sur commandes		3 980	4 182
Créance sur instruments financiers	note 15	1 823	571
Créances fiscales et sociales diverses		15 158	16 069
Créance d'impôt		2 158	15 401
Autres créances		2 774	4 55
Charges constatées d'avance		3 835	2515
AUTRES CREANCES		29 728	43 289

Les autres créances sont principalement constituées de créances fiscales et sociales.

⁽¹⁾ auprès de la Société Générale

Note 9 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Valeurs mobilières de		
placement et intérêts courus	177 383	87 825
Disponibilités à l'actif	13 616	10 763
TRESORERIE et EQUIVALENT TRESORERIE	190 999	98 588

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont des placements à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie nette se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Valeurs mobilières de		
placement et intérêts courus	177 383	87 825
Disponibilités à l'actif	13 616	10 763
Concours bancaires et		
intérêts courus Note 13	(1 980)	(1 622)
Dettes financières auprès des		
établis. de crédit Note 13	(32 731)	(39 426)
Autres dettes financières		
diverses Note 13	(7 274)	(7 602)
TRESORERIE NETTE	149 014	49 938

La variation de l'endettement financier net a été la suivante :

en milliers d'euros	31/08/2009	Variation	Variation de périmètre	variation de change	31/08/2010
Trésorerie brute	98 588	92 864	0	(453)	190 999
Soldes débiteurs et concours					
bancaires courants	(1 622)	(400)	0	42	(1 980)
Trésorerie nette	96 966	92 464	0	(411)	189 019
Endettement financier brut	(47 028)	7 876	(674)	(179)	(40 005)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	49 938	100 340	(674)	(590)	149 014

Note 10 - Capitaux propres

10.1. Capital social

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 87 147 200 actions de 0,10 €.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Nombre	Valorisation en
		milliers d'euros
Actions au 31/08/2009	6 395 090	64 243
Acquisitions	249 813	2 846
Cessions	(873 477)	(8 983)
Actions au 31/08/2010	5 771 426	58 106

10.2. Plans d'attribution d'options d'achat d'actions

Il a été levé 32 664 options d'achat d'actions au cours de l'exercice.

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'options	Options d'achat
Options en début d'exercice	466 312
Options exercées durant l'exercice	(32 664)
Options à la fin de l'exercice	433 648

Concernant les 32 664 options exercées au cours de l'exercice, le prix d'exercice moyen était de 5,44€ et le cours moyen de l'action à la date d'exercice était de 12.22€.

Les options d'achats d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur constatée dans le compte de résultat, sur la ligne frais de personnel (note 18) sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire.

Les options d'achat émises et attribuées, et pouvant être levées au 31 août 2010 ont les caractéristiques suivantes :

	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle (en nombre d'années)
oct-01	5,96	134 408	1,16
févr-03	6,46	226 740	2,50
août-06	12,56	72 500	6,00
Total des options d'achat d'act	tions	433 648	

Aucune condition de performance n'est attachée à l'exercice de ces options. La période d'exercice est de 6 ans à l'expiration du délai d'indisponibilité de 4 ans.

10.3. Plans d'attribution d'actions gratuites

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

en nombre d'actions	Actions gratuites
Actions en début d'exercice	94 440
Actions émises durant l'exercice	0
Actions autorisées durant l'exercice	0
Actions dont les conditions d'attribution	
ne seront pas atteintes (*)	(6 000)
Actions à la fin de l'exercice	88 440

(*) actions reclassées en actions propres non affectées

Parmi les actions gratuites restantes au 31 août 2010, 36 250 sont soumises à des conditions de performance.

10.4. Stratégie de gestion du capital

Composition du capital au 31/08/2010:

- La SA BERI 21 détient 56,37% du capital et plus de 70% des droits de vote
- 6,62% du capital est détenu en autocontrôle, sans droit de vote

- Le reste du capital est détenu par le public. Conformément aux statuts, tout actionnaire détenant plus de 2.5% du capital doit informer la société. Au 31 août 2010, aucun actionnaire autre que BERI 21 ne détient plus de 2.5% du capital.

Il n'existe pas d'actions préférentielles.

Politique de distribution des dividendes :

La politique de distribution des dividendes du groupe consiste à rémunérer l'actionnaire sur la base des résultats de l'exercice passé, tout en préservant les capacités d'investissements du groupe par ses fonds propres.

Politique d'attribution d'options:

La politique du groupe consiste en l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites dans la limite du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société. Ces attributions s'effectuent auprès des dirigeants et mandataires sociaux mais également auprès d'une plus large population des effectifs du groupe.

Politique de gestion des actions propres :

Tous les 18 mois, un nouveau programme de rachat d'actions propres est défini et est soumis à l'approbation de l'AG. Le programme en cours actuellement a été approuvé par l'AG du 9 juillet 2010.

Note II - Provisions

En milliers d'euros	31/08/2009	Dot.	Reprise prov. utilisées	Reprise prov.non utilisées	Autre (*)	31/08/2010
Provisions non courantes	11 380	7 168	(3 479)	(4 44)	0	10 925
Provisions pour garanties	11911	8 298	(4 549)	(108)	74	15 625
Provisions pour risque de change	88	36	(88)	0	0	37
Total provisions	23 380	15 502	(8 1 1 6)	(4 252)	74	26 588

(*) variation de change

Les provisions pour garanties sont calculées sur la base d'une approche statistique complétée en cas de risques spécifiques identifiés, tenant compte des parcs concernés, des coûts de service après vente et des taux de retour estimés.

Les provisions non courantes sont essentiellement constituées des provisions pour litiges et procès en cours.

Note 12 – Avantages au personnel

Il existe trois régimes de retraite différents au sein du groupe selon le pays d'appartenance des filiales : Pologne, Etats-Unis et France. Ce sont tous des régimes à contribution définie.

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Indemnités de départ à la retraite	6 896	5 756
Médailles du travail	956	836
Total	7 852	6 592

Indemnités de départ à la retraite

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Actifs financiers de couverture		
Valeur en début d'exercice	0	0
Rendement		
Versements complémentaires		
Prestations payées	0	
Valeur fin d'exercice	0	0
Provisions renseignées au bilan		
Valeur actuarielle des engagements à couvrir par des actifs financiers (dette actuarielle)	6 896	5 756
Valeur des actifs financiers	0 0 / 0	3 7 3 0
Valeur actuarielle des engagements non couverts		
Gains et pertes actuariels non reconnus		
Provisions au bilan	6 896	5 756
Composantes de la charge annuelle		
Coût des services rendus	345	254
Charges d'intérêts sur la dette actuarielle	842	210
Rendement attendu des actifs		
Gains et pertes actuariels reconnus par le résultat		
Charge de l'exercice	l 187	464
Variation des provisions au bilan		
Début d'exercice	5 756	6 729
Variation de périmètre	0	0
Décaissements	(164)	(478)
Charge de l'exercice	187	464
Gains et pertes actuariels reconnus par les réserves (*)	117	(959)
Provision à la clôture	6 896	5 756
Driveria des la menta à con estruccial de		
Principales hypothèses actuarielles	Γ0/	Γ0/
Taux d'autropatation mouves des salaires (augs inflation)	5% 2%	5% 2%
Taux d'augmentation moyen des salaires (avec inflation) Age départ en retraite Cadre né avant 1952	60 ans	60 ans
Age départ en retraite Cadre né avant 1952 Cadre né après 1952	65 ans	65 ans
Non cadre né avant 1952	60 ans	60 ans
Non cadre né après 1952	65 ans	65 ans
inon caure ne apres 1932	OD alls	00 di 15

^(*) Il s'agit d'un montant brut, net d'impôt différé il s'élève à 76 K€ (cf «Etat du résultat global»)

Une variation de 1 point du taux actuariel aurait une incidence de (-) 1 486 milliers d'euros sur la provision pour indemnité de départ à la retraite.

Médailles du travail

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Début d'exercice	836	921
Variation de périmètre	(-)	(-)
Décaissements	(-)	(90)
Charge de l'exercice	120	3
Provision à la clôture	956	836

Le calcul de la provision pour médailles du travail est effectué par un actuaire selon les mêmes critères que la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le taux actuariel retenu s'élève à 5%

Note 13 – Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les dettes financières du groupe. L'exposition du groupe au risque de taux d'intérêt, risque de change et de liquidité sont présentées en note 26.

En milliers d'euros	31/08/2010	31/08/2009
Concours bancaires créditeurs	I 980	I 622
Emprunt en crédit-bail	30	85
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	8 753	7 867
Emprunts et dettes financières		
diverses	7 147	7 485
Dettes financières à court terme	15 930	15 437
Emprunt en crédit-bail	33	58
Emprunts et dettes financières		
auprès des établissements de crédit	23 915	31 416
Emprunts et dettes		
financières diverses	127	116
Dettes financières à long terme	24 075	31 590
Dettes Financières	41 985	48 649

Les termes et conditions des emprunts auprès des établissements de crédit en cours sont les suivants :

					31/08/2010	
	devise	taux d'intérêt	Année	Valeur	Valeur	Valeur
		nominal	d'échéance	nominale	comptable à	comptable à
En milliers d'euros					court terme	long terme
Prêt bancaire	PLN	Euribor 3M +0,80%	2013	4 80 I	1 097	3 704
Prêt bancaire	USD	1,80%	2012	526	263	263
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,70%	2014	10 560	2 956	7 920
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor 3M +0,83%	2014	8 000	2 199	6 000
Prêt bancaire garanti	EUR	Euribor $3M + 1,00\%$	2014	8 000	2 191	6 000

Note 14 – Autres dettes et créditeurs

En milliers d'euros		31/08/2010	31/08/2009
Dettes fournisseurs d'exploitation		71 934	45 386
Avances et acomptes reçus sur commandes		25 328	15 282
Dettes fiscales et sociales		66 285	52 218
Autres dettes d'exploitation		16 389	13 880
Dettes sur instruments financiers	Note 15	284	803
Dettes sur immobilisations		3 575	6 356
Produits constatés d'avance		1 962	2 27 1
Autres dettes		113 823	90 810
Dette d'impôt exigible		12 342	0

Note 15 - Instruments financiers

Pour les instruments dérivés qui ne répondent pas à la définition de la comptabilité de couverture, les pertes et gains représentatifs de la variation de valeur de marché à la date de clôture sont enregistrés en résultat, dans la ligne «autres charges financières».

Au 31 août 2010, le portefeuille d'instruments financiers est le suivant :

Nature	Volume	Date d'échéance	Juste Valeur (en k€)	Couverture au sens IFRS	Impact brut sur le résultat (en k€)	Impact brut sur les réserves (en k€)
VAT\$	37 397 k\$	entre sept 2010 et avril 2011	(284)	Oui	(38)	(246)
AAT PLN	110 371 kpln	entre sept 2010 et août 2011	l 823	Oui		1712

Note 16 – Engagements

En milliers d'euros		31/08/2010	
	réciproques	donnés	reçus
Cautions	-	983	l 338
Garanties	14 17 (1)	81 407 (2)	568
Garanties entreprises liées	16 893 (I)	. ,	
Total Groupe	31 010	82 390	I 906

- (1) Pour 29 150 K€: engagements liés aux contrats de financement des produits,
 - Pour I 860 K€ : engagements liés aux locations mobilières
- (2) Pour 118 K€ : engagements de restitution d'acomptes aux clients Pour 16 236 K€ : engagements de réservation de locations de modules auprès des campings par O'Hara Vacances

Pour 65 053 K€: garanties bancaires

Note 17 - Information sectorielle

17.1- Secteurs opérationnels

Exercice 2009/2010

En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	573 479	205 775	779 254
Amortissements des actifs sectoriels	43 952	3 993	47 945
Résultat opérationnel courant	32 493	12 774	45 267
Actifs sectoriels	530 996	224 420	755 416
Investissements corporels et incorporels	29 992	7 374	37 366

Exercice 2008/2009

2.10.10.00			
En milliers d'euros	Bateaux	Habitat	Total
Produits des activités ordinaires	494 297	164 898	659 195
Amortissements des actifs sectoriels	41 509	3 072	44 58
Résultat opérationnel courant	(5 255)	14 005	8 750
Autres produits et charges opérationnels	(25 145)		(25 145)
Actifs sectoriels	473 710	181 608	655 318
Investissements corporels et incorporels	57 813	14 773	72 586

17.2- Information géographique

Exercice 2009/2010

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des activités ordinaires	Actifs sectoriels	Investissements Corporels et incorporels
Bateaux	France	175 232	467 82	27 621
	Europe	255 189	36 233	l 747
	Amérique du Nord	37 904	27 581	624
	Reste du Monde	105 154	0	0
	Bateaux	573 479	530 996	29 992
Habitat	France	193 320	224 420	7 374
	Europe	12 334	0	0
	Reste du Monde	121	0	0
	Habitat	205 775	224 420	7 374
TOTAL		779 254	755 416	37 366

Exercice 2008/2009

En milliers d'euros

Activité	Zone	Produits des activités ordinaires	Actifs sectoriels	Investissements Corporels et incorporels
Bateaux	France	159 487	419 432	45 897
	Europe	238 680	30 660	11 180
	Amérique du Nord	33 032	23 618	736
	Reste du Monde	63 108	0	0
	Bateaux	494 297	473 710	57 813
Habitat	France	155 073	181 608	14 773
	Europe	9 480	0	0
	Reste du Monde	345	0	0
	Habitat	164 898	181 608	14 773
TOTAL		659 195	655 318	72 586

Note 18 - Personnel

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Salaires et traitements	117 338	113 160
Charges sociales	46 678	46 239
Personnel extérieur	23 217	14 049
Avantages au personnel		
donnant lieu à provision	1118	(406)
Rémunérations en actions (IFRS 2)	275	135
Participation et intéressement	7 559	2419
Frais de personnel	196 185	175 596

Ventilation de l'effectif

.009/2010	2008/2009
327	352
253	278
624	700
4 578	4815
5 782	6 145
-	327 253 624 4 578

Note 19 – Charges externes

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Consommables, sous-traitance,		
maintenance	26 969	20 575
Marketing, publicité	11 456	13 515
Honoraires, commissions,		
études et recherches, assurance	14 170	13 357
Location	4 604	4711
Autres	16 891	15 492
Charges externes	74 090	67 649

Les engagements du groupe de paiement minimum futur au titre de la location s'élèvent à 1 861 milliers d'euros, dont 991 milliers d'euros à moins d'1 an et 970 milliers d'euros avec une échéance comprise entre 1 et 5 ans.

Note 20 - Autres produits et charges opérationnels courants

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Provisions devenues sans objet	4 252	836
Plus values nettes sur cession		
des actifs immobilisés	0	22
Divers produits	406	511
Autres produits opérationnels		
courants	4 658	1 369

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009		
Brevet, droits d'auteur,				
jetons de présence	(646)	(388)		
Moins values nettes				
sur cession des actifs immobilisés	(35)	0		
Charges nettes sur les créances				
devenues irrécouvrables	(912)	(1 579)		
Indemnités	(4 663)	(716)		
Divers	(983)	(543)		
Autres charges opérationnelles				
courantes	(7 239)	(3 226)		

Note 21 - Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Charges de restructuration	(108)	(25 145)
Autres charges opérationnelles	(108)	(25 145)

Note 22 – Résultat financier

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009			
	2007/2010	2006/2007			
Produits d'intérêts générés par la tréso-	070	. 05.4			
rerie et les équivalents de trésorerie	872	1 854			
Produits de trésorerie et					
équivalents de trésorerie	872	I 854			
Intérêts et charges assimilées	(1 876)	(1 988)			
Coût de l'endettement financier brut	(1 876)	854 854			
Coût de l'endettement financier net	(1 004)	(134)			
Différence négative de change (nette)	(1 965)	(3 094)			
Variation de juste valeur des		(001)			
instruments financiers (IAS32-39) (*)					
Autres charges financières	(1 965)	(3 385)			
Variation de juste valeur des					
instruments financiers (IAS32-39) (*)	379	0			
Autres intérêts et produits assimilés	274	443			
Autres produits financiers	653	443			
Résultat financier	(2 316)	(3 076)			

^(*) Il s'agit de dérivés non qualifiés de couverture et de la part inefficace des variations de valeurs d'instruments qualifiés de couverture.

Note 23 – Impôt sur les résultats et impôts différés

23.1- Charge d'impôt

La ventilation de la charge d'impôt est la suivante :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Impôts exigibles	14 486	(14 091)
Impôts différés	(440)	6 642
Charge d'impôt avant		
retenue à la source	14 046	(7 449)
Retenue à la source	0	106
Charge d'impôt sur les résultats	14 046	(7 343)

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009		
	2007/2010	2000/2007		
Impôt théorique sur le résultat				
consolidé calculé au taux de 34,43%				
(hors société mise en équivalence)	14 745	(6 704)		
Incidence des crédits d'impôts	(599)	(1 247)		
Incidence des pertes fiscales	0	206		
Impact des autres différences				
permanentes	(423)	30		
Incidence des variations				
de taux d'imposition	323	266		
Impôt au compte de résultat				
(hors retenue à la source)	14 046	(7 449)		

23.2- Impôts différés

Le détail des actifs et passif d'impôts différés à la fin de l'exercice est le suivant :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Immobilisations incorporelles	9	13
Stocks	721	910
Avantages du personnel	2 192	1 831
Instruments financiers	0	326
Différences temporelles	2 574	1 802
Compensation	(4 467)	(3 655)
Total des impôts différés actif	1 029	I 227
Immobilisations corporelles	434	430
Amortissements dérogatoires	5 925	5 032
Activation du crédit bail	183	185
Instruments financiers	148	0
Activation des frais		
de développement des moules	1 378	l 483
Autres	323	1 056
Compensation	(4 467)	(3 655)
Total des impôts différés passif	3 924	4 53 I
Actif net d'impôts différés	(2 895)	(3 305)

La variation des actifs nets d'impôts différés se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Au I ^{er} septembre	(3 304)	3 691
Variation de périmètre	0	0
Normes IAS 32&39	(343)	(61)
Ecart de conversion	271	(9)
Produit (charge) d'impôts différés	440	(6 642)
Autres impôts enregistrés		
en capitaux propres	41	(283)
Au 31 août	(2 895)	(3 304)

Note 24 - Résultat par action

	2009/2010	2008/2009
Résultat net part du Groupe		
(en milliers d'euros)	31 427	(10 419)
Nombre moyen pondéré		
d'actions en circulation	81 819 646	80 685 707
Résultat net par action		
(en euros)	0,38	(0,13)
Nombre moyen pondéré d'actions		
après effet dilutif	82 344 595	81 357 873
Résultat net par action (en euros)	0,38	(0,13)

Note 25 – Informations concernant les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les opérations avec les sociétés ou les administrateurs des sociétés qui exercent des fonctions de direction et de contrôle de l'activité au sein du groupe Bénéteau, incluant notamment les opérations effectuées avec la société BERI 21, actionnaire majoritaire du groupe.
- Cette société réalise des études pour la conception des bâtiments industriels du groupe et à ce titre facture les sociétés du groupe. Elle facture également des prestations d'assistance juridique, d'assistance et de conseil en matière d'organisation et d'investissement, et de conseil en matière stratégique. Par ailleurs, le groupe loue une partie de ses bureaux à BERI 21.
- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe Bénéteau.
- les opérations avec les co-entreprises SGB Finance et Habitat d'avenir.

25.1 - Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Ventes de biens et services	51	34
Achats de biens et services	575	838
Créances	25	2
Dettes	205	289

25.2 - Avantages octroyés aux dirigeants

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction du groupe comptabilisés en charge s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Avantages à court terme	l 233	I 403
Autres avantages à long terme	15	40
Jetons de présence	304	104
Paiement en actions (1)	13	(123)
Total	1 565	I 424

(1) montant déterminé conformément à la norme IFRS2 «paiement en actions» et selon les modalités décrites en note 3.12 et 18

25.3 – Transactions avec les co-entreprises

Les transactions avec les co-entreprises SGB Finance (détenue à 49%) et Habitat d'avenir (détenue à 50%) ont été les suivantes :

en milliers d'euros	2009/2010	2008/2009
Ventes de biens et services	135	2 106
Achats de biens et services	233	0
Frais financiers	220	219
Créances	293	1017
Dettes	301	0

Note 26 – Gestion du risque financier

26.1. Classement des instruments financiers par catégorie de comptabilisation

Au 31/08/2010

En milliers d'euros	Valeur comptable au 31/08/2010	Juste valeur au 31/08/2010	Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Actifs/ Passifs financiers disponibles à la vente	Passifs au coût amorti
Autres titres de participation	27	27			27	
Prêts et cautions	105	105		105		
Créances clients	86 272	86 272		86 272		
Autres créances	29 728	29 728	111	27 905	1712	
Trésorerie et équivalents						
de trésorerie	190 999	190 999	190 999			
Dettes financières	(41 985)	(41 985)				(41 985)
Autres dettes	(284)	(284)	(38)		(246)	, ,
Sous total	264 862	264 862	191 072	114 282	I 493	(41 985)

Au 31/08/2009

	Valeur	Juste	Actif	Prêts et	Actifs/	Passifs au
	comptable	valeur au	financier à la	créances	Passifs	coût amorti
a	u 31/08/2009	31/08/2009	juste valeur		financiers	
			par le compte		disponibles	
En milliers d'euros			de résultat		à la vente	
Autres titres de participation	23	23			23	
Prêts et cautions	215	215		215		
Créances clients	55 059	55 059		55 059		
Autres créances	43 289	43 289	32	42 718	539	
Trésorerie et équivalents de trésorer	e 98 588	98 588	98 588			
Dettes financières	(48 649)	(48 649)				(48 649)
Autres dettes	(803)	(803)	(269)		(534)	, ,
Sous total	147 722	147 722	98 351	97 992	28	(48 649)

26.2. Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction des niveaux de juste valeur

<u>Au 31/08/2010</u>

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		27	27
Instruments de couverture	0	1 823		1 823
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		190 999	190 999
Actifs financiers	0	I 823	191 026	192 849
Instruments de couverture	0	(284)		(284)
Passifs financiers	0	(284)	0	(284)

Au 31/08/2009

En milliers d'euros	Niveau I	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres disponibles à la vente	0		23	23
Instruments de couverture	0	571		571
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	0		98 588	98 588
Actifs financiers	0	571	98 611	99 182
Instruments de couverture	0	(803)		(803)
Passifs financiers	0	(803)	0	(803)

26.3. Classement des instruments financiers par catégorie de risque

<u>Au 31/08/2010</u>

	Valeur comptable	Risque de crédit (en juste	Risque de liquidité (en	Risque de taux (en	Risque de de change (en
En milliers d'euros	au 31/08/2010	` •	juste valeur)	juste valeur)	juste valeur)
Autres titres de participation	27	27			
Prêts et cautions	105	105			
Créances clients	86 272	86 272			
Autres créances	29 728	27 905			l 823
Disponibilités	13 616	13 616			
SICAV et autres placements	177 383	177 383			
Crédit bail	(64)	(34)	(30)		
Autres emprunts	(39 941)	(24 041)	(15 900)		
Concours bancaires	(1 980)		(1 980)		
Total	265 146	281 233	(17 910)	0	I 823

Au 31/08/2009

	Valeur comptable	Risque de crédit (en juste	Risque de liquidité (en	Risque de taux (en	Risque de de change (en
En milliers d'euros	au 31/08/2009	valeur)	juste valeur)	juste valeur)	juste valeur)
Prêts et cautions	215	215			
Créances clients	55 059	55 059			
Autres créances	43 289	42 718			571
Disponibilités	10 763	10 763			
SICAV et autres placements	87 825	87 825			
Crédit bail	(143)	(58)	(85)		
Autres emprunts	(46 884)	(31 532)	(15 352)		
Concours bancaires	(1 622)		(1 622)		
Total	148 502	164 990	(17 059)	0	571

26.4- Risque de crédit

Classement des créances commerciales en échues et non échues

<u>Au 31/08/2010</u>

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	46 75	11019	0	46 75 1
Echues	43 640	11513	(4 119)	39 521
Créances commerciales	90 391	18 492	(4 119)	86 272

Au 31 août 2010, les 39 521 milliers d'euros de créances nettes échues concernent principalement :

- au sein de l'activité Bateaux (20 446 milliers d'euros), les bateaux mis à disposition des clients et non encore livrés, selon la règle adoptée par le groupe de reconnaissance du chiffre d'affaires à la mise à disposition;
- au sein de l'activité Habitat (19 075 milliers d'euros), les retards de règlement des clients par rapport au délai théorique de paiement, dont le risque de crédit est appréhendé par le groupe.

Au 31/08/2009

En milliers d'euros	Brut	dont export	Dépréciation	Nette
Non échues	36 009	12 374	0	36 009
Echues	22 469	6 18	(3 419)	19 050
Créances commerciales	58 478	18 492	(3 419)	55 059

Variation des dépréciations sur créances commerciales

En milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2010
Solde au 1 er septembre	2312	3 419
Perte de valeur comptabilisée	1 107	700
Solde au 31 août	3 419	4 1 1 9

Pourcentage de créances échues sur créances mobilisables

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2010
Créances commerciales en valeur brute	58 478	90 391
Provisions pour créances douteuses	(3 419)	(4 19)
Créances commerciales en valeur nette	55 059	86 272
Créances échues au 31 août	19 050	39 521
dont créances export	6 097	11513
% créances échues sur créances mobilisables	34,6%	45,8%

KPMG Audit

26.5- Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est la suivante :

	31/0	31/0	31/08/2009		
	KUSD	KPLN	KUSD	KPLN	
Créances commerciales	19 045	730	16 586	341	
Dettes fournisseurs	(2 948)	(6 723)	(1 140)	(3 489)	
Exposition bilancielle brute	16 097	(5 992)	15 445	(3 148)	
Ventes prévisionnelles estimées	35 500	0	34 400	0	
Achats prévisionnels estimés	(10 000)	(117 495)	(6 000)	(163 979)	
Exposition prévisionnelle brute	25 500	(117 495)	28 400	(163 979)	
Contrats de change à terme	(37 397)	110 371	(39 550)	123 120	
<u> </u>	, ,		Ó	0	
Exposition nette	4 200	(13 116)	4 295	(44 008)	

Note 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ont été les suivants :

ATLANTIQUE REVISION

en milliers d'euros et en pourcentage	31/08/2010		31/08/2009		31/08/2010		31/08/2009	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Commissariat aux comptes,								
certification des comptes, examen								
des comptes sociaux et consolidés	209	100%	188	100%	186	90%		79%
- société mère	39	19%	37	20%	49	24%	47	33%
- filiales	170	81%	151	80%	137	66%	64	46%
Autres diligences et prestations								
directement liées à la mission du								
Commissaire aux comptes	- 1	0%	0	0%		0%	29	21%
Sous-total	210	100%	188	100%	187	100%	140	100%
Autres prestations rendues par les réseaux								
aux filiales intégrées globalement					20			
Sous-total	0	0%	0	0%	20	0%	0	0%
Total des honoraires	210		188		207		140	

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bénéteau S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwills selon les modalités décrites dans note 3.5.1. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions inscrites au bilan et les principes et méthodes de comptabilisations de ces provisions sont détaillés dans les notes II et 3.14. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations disponibles lors de nos travaux, nous avons revu les approches utilisées par le groupe et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses et modalités retenues pour la détermination de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Rennes et La Roche sur Yon, le 17 décembre 2010

KPMG Audit Département de KPMG S.A. Atlantique Révision Conseil

Vincent Broyé Associé Sébastien Caillaud Associé

Éléments financiers

Bénéteau S.A.

Bilan au 31 Août 2010

ACTIF

	Notes	Montants bruts	Amortis- sements	Montants nets	Montants nets
En K€			et provisions	31/08/2010	31/08/2009
Immobilisations incorporelles	1.2				
Frais de recherche et développement	1.3	574	574	_	_
Concessions, brevets, licences, marques	1.4	778	-	778	753
Fonds commercial (1)		-	-	_	-
Autres immobilisations incorporelles		1914	1513	401	108
Immobilisations incorporelles en cours		-	-		
Immobilisations corporelles	1.5				
Terrains		392	57	335	389
Constructions		6 498	2 47 I	4 027	4 374
Inst. techniques, matériels et outils industriels		515	301	214	265
Autres immobilisations corporelles		661	1117	544	536
Immobilisations en cours		68	-	68	286
Avances et acomptes		-	-	-	19
Immobilisations financières (2)	1.6				
Participations		94 353	-	94 353	93 502
Créances rattachées à des participations		19 458	-	19 458	24 290
Autres titres immobilisés		54 680	-	54 680	58 842
Prêts		3	-	3	_
Autres immobilisations financières		20	-	20	21
Actif immobilisé	1,1	180 914	6 033	174 881	183 385
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvis.		-	-	-	-
En cours de production		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes		2 250	-	2 250	1 007
Créances	1.7				
Créances clients et comptes rattachés		2 170	69	2 101	1 994
Autres créances d'exploitation		71 918	550	71 368	76 614
Valeurs mobilières de placement	1.8	180 785	-	180 785	89 863
Disponibilités		184	-	184	327
Charges constatées d'avance	1.9	398	-	398	311
Actif circulant		257 705	619	257 086	170 116
/ Con circularie		237 703	017	237 000	170110
Ecart de conversion actif		-	-	-	6
TOTAL ACTIF		438 619	6 652	431 967	353 507
TOTAL ACTI		130 017	0 052	131 707	333 307
(I) dont droit au bail				-	-
(2) dont à moins d'un an				_	_

Bilan au 31 Août 2010 (suite)

PASSIF

En K€	Notes	31/08/2010	31/08/2009
Capital social dont capital versé	2.1	8 715	8715
Primes d'émission, fusion, apports		27 850	27 850
Réserves			
Réserve légale		871	871
Réserves réglementées		_	_
Autres réserves		257 035	113 241
Report à nouveau		-	2 788
Résultat de l'exercice		(6 479)	141 006
Subventions d'investissement		-	-
Provisions réglementées		252	147
Capitaux propres	2,11	288 244	294 618
Provisions			
Provisions pour risques		5 610	2 866
Provisions pour charges		1012	393
Provisions pour risques et charges	2.2	6 622	3 259
Dettes financières (1)			
Emprunts et dettes auprès éts de crédit (2)		18 781	23 293
Emprunts et dettes financières divers		103 442	30 317
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes d'exploitation (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 123	1 223
Dettes fiscales et sociales		13 522	785
Autres		229	-
Dettes diverses (I)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	12
Produits constatés d'avance (1)		-	-
Passif circulant	2.3	137 097	55 630
Ecarts de conversion passif		4	-
TOTAL PASSIF		431 967	353 507
(1) don't \ maning diving an		123 177	27.070
(1) dont à moins d'un an		123 177	37 070
(2) dont concours bancaires courants		148	6

Compte de Résultat 31 Août 2010

En K€ Notes	2009/2010	2008/2009
Produits d'exploitation	-	-
Production vendue: biens et services	8 022	8 104
Chiffre d'affaires net 3.1	8 022	8 104
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions et amortissements,		
transfert de charges 3.2	1 292	1 981
Autres produits	10	-
Produits d'exploitation	9 325	10 085
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	38	18
Autres achats externes	5 789	7 602
Impôts, taxes et assimilés	257	295
Charges de personnel 3.3		
Salaires et traitements	1 383	I 685
Charges sociales	612	723
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amort.	847	759
Sur immobilisations : dotations aux prov.	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	620
Pour risques et charges : dotations aux prov.	5 1 1 9	1 000
Autres charges	817	256
Charges d'exploitation	14 863	12 958
Résultat d'exploitation	(5 538)	(2 873)
Produits financiers		
De participation	5 841	103 500
Autres intérêts et produits assimilés	5 554	5 029
Reprises sur provisions et transfert de charges	74	5 716
Gains de change nets	21	13
Produits financiers	13 157	114 259
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	146	I 822
Intérêts et charges assimilées	9 099	3 866
Pertes de change nettes	6	13
Charges financières	9 25 1	5 701
Résultat financier 3.4	3 906	108 558
Résultat courant avant impôt	(1 632)	105 685

Compte de Résultat 31 Août 2010 (suite)

En K€		Notes	2009/2010	2008/2009
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			340	205
Sur opérations en capital			51	31 880
Reprises sur provisions et transferts de d	charges		I 870	7
Produ	uits exceptionnels		2 261	32 092
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			571	602
Sur opérations en capital			46	13 356
Dotations aux amortissements et provis	sions		115	61
Charg	ges exceptionnelles		732	14 020
Résul	tat exceptionnel	3.5	1 529	18 072
Partic	cipation et Intéressement des	salariés	-	-
Impô	ts sur les bénéfices	3.6	6 376	(17 249)
RESU	LTAT NET		(6 479)	141 006

ANNEXE AUX COMPTES DE BENETEAU S.A.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouvert le 1 er septembre 2009 et clos le 31 août 2010.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que lorsqu'ils ont une importance significative.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait marquant n'a été noté au cours de l'exercice.

Principes, règles, méthodes comptables et présentation des états

Les chiffres fournis dans la présente annexe sont en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010 ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99.03).

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

I - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1.1 Mouvements des immobilisations, amortissements et provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé

• VALEURS BRUTES

En K€	Valeur brute des immos 01/09/2009	Variations par transfert de poste à poste	Acquisitions Créations Augmen. des actifs	Cessions Mises hors service Dimin. actifs	Valeur brute des immos 31/08/2010
Frais de recherche et développement	574	0	0	0	574
Concessions, brevets, licences et marques	753	0	25	0	778
Fonds commercial	23	0	0	(23)	0
Logiciels	1410	301	203	0	1914
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 760	301	228	(23)	3 266
Terrains et aménagements	437	0	0	(45)	392
Constructions et aménagements	6 605	0	0	(107)	6 498
Matériels, installations techniques	510	0	5	0	515
Autres immobilisations corporelles	l 455	0	233	(27)	1 661
Immobilisations en cours	305	(301)	64	0	68
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	9 3 1 2	(301)	302	(179)	9 133
Participations	93 502	0	851	0	94 353
Créances rattachées à des participations	24 290	0	66	(4 898)	19 458
Autres titres immobilisés	60 577	57	2 85 1	(8 805)	54 680
Prêts	0	0	6	(3)	3
Autres immobilisations financières	21	0	3	(4)	20
TOTAL Immobilisations financières	178 390	57	3 777	(13 710)	168 514
TOTAL GENERAL	190 462	57	4 306	(13 912)	180 914

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Amort. au 01/09/2009	Augment. Dotations de l'exercice	Diminutions afférentes aux éléments	Amort. au 31/08/2010
En K€		de l'exciteice	sortis et reprises	3170072010
TOTAL Immobilisations incorporelles	I 899	211	(23)	2 087
Terrains et aménagements	48	9	0	57
Constructions	2 23 1	347	(107)	2 471
Matériels, installations techniques	245	56	0	301
Autres immobilisations corporelles	919	224	(26)	1117
TOTAL Immobilisations corporelles	3 443	636	(133)	3 946
TOTAL Amortissements	5 342	847	(156)	6 033
Provision pour dépréciation actif				
Sur immobilisations financières	I 735	0	(1 735)	0
TOTAL Provisions	I 735	0	(1 735)	0
TOTAL GENERAL	7 077	847	(1 891)	6 033

1.2 Immobilisations incorporelles

Elles s'élèvent au 31 août 2010 à 3 266 K€ contre 2 760 K€ au 31 août 2009.

Les différents éléments composant ce poste sont les suivants :

- des frais de recherche et développement amortis sur 3 ans (cf. note 1.3)
- une marque non amortie (cf. note 1.4)
- des logiciels amortis sur 1 an et 3 ans

1.3 Frais de recherche et développement

Au cours des exercices antérieurs, la société a engagé un projet de recherche et développement en matière de processus de conception, de développement et de fabrication de bateaux, totalement différent.

En raison de la nature même de ce projet, le groupe a décidé d'immobiliser les frais externes (honoraires essentiellement) et internes (main d'œuvre directement liée au projet) et de les porter à l'actif du bilan en frais de recherche et développement.

L'amortissement de ces frais de recherche et développement a débuté au moment de la mise en production et commercialisation des bateaux concernés : soit au l'er septembre 2004.

1.4 Concessions, brevets, licences et marques

La durée de consommation des avantages économiques attendus de la marque n'est pas déterminable. Elle n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

Elle fera éventuellement l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour la partie produite par l'entreprise. Elles n'ont jamais fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

raçor in realite en fortetion de la darce de vie prev	ac.
- aménagements sur terrains	20 ans
- constructions d'exploitation	20 ans
- installations et agencements des constructions	10 à 20 ans
- matériel et outillage	3 à 10 ans
- installations et agencements du matériel	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

La société pratique, dans la mesure du possible, des amortissements dégressifs considérés comme dérogatoires pour la fraction

excédant l'amortissement économique. La provision ainsi constituée s'élève à 252 K€.

1.6 Immobilisations financières

Elles s'élèvent au 31 août 2010 à 168 514 K€ contre 178 390K€ au 31 août 2009.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence lorsque la valeur d'utilité de la société filiale est inférieure à la valeur historique :

- pour les filiales industrielles, la valeur d'utilité est définie comme étant l'actualisation des perspectives de résultats futurs de la société filiale.
- pour les filiales purement commerciales, la valeur d'utilité est appréciée au regard du montant de la quote-part détenue des capitaux propres, après application pour les filiales étrangères du taux de la devise au 31 août.

Le tableau des filiales et participations figure à la rubrique 4.3 de la présente annexe.

Le poste «Autres titres immobilisés» est composé essentiellement d'actions propres (mouvements détaillés sur note 4.6). Leur valeur au 31 août 2010, déterminée sur la base de la moyenne des cours de Bourse du mois d'août 2010, s'élève à 58 467 K€ pour une valeur nette au bilan de 54 654 K€.

1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont converties au cours de clôture.

La perte de change latente donne lieu à la constitution d'une provision pour charges à due concurrence.

A la clôture, le poste clients ne comprend aucune créance à plus d'un an et se décompose ainsi :

en K€	31/08/2010	31/08/2009
Comptes clients ordinaires	29	46
Comptes clients entreprises liées	2 058	1 934
Effets à recevoir	-	-
Clients douteux	83	83
Provisions pour dépréciation		
des comptes clients	(69)	(69)
TOTAL	2 101	I 994

Les autres créances d'exploitation ne comportent pas de créances à plus d'un an et se décomposent comme suit :

en K€	31/08/2010	31/08/2009
Impôts et taxes	152	14 062
Autres créances	550	646
Autres créances entreprises liées *	71 216	62 456
Provision pour dépréciation		
des créances	(550)	(550)
TOTAL	71 368	76 614
* dont compte courant d'intégration fiscale	5 905	3 097

1.8 Valeurs Mobilières de Placement

Il s'agit d'actions propres réservées (cf. notes 4.4 et 4.5) pour un montant de 3 452 K€. Une provision pour risque a été constituée au titre du portefeuille d'attribution d'actions gratuites (cf note 2.2). La valeur d'inventaire des actions propres réservées est égale à 5 8 I 5 K€.

Les autres titres se composent de SICAV pour 12 458 K€, dont la valeur d'inventaire s'élève à 12 508 K€ et de certificats de dépôts à moins de 3 mois pour 164 875 K€.

1.9 Comptes de régularisation et assimilés - Actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 398 K \in et sont composées de charges d'exploitation pour 383 K \in et de charges financières pour 15 K \in .

Au 31 août 2009, leur montant était de 311 K€.

Les produits à recevoir s'élèvent à 96 K€ et se décomposent en :

en K€	31/08/2010	31/08/2009
Produits d'exploitation	-	10
Produits d'exploitation		
entreprises liées	-	-
Produits financiers	96	13
TOTAL	96	23

2 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

2.1 Capital social

Il se compose de 87 147 200 actions de 0,10 €, entièrement libérées.

Les informations relatives aux actions propres et aux programmes d'attribution d'actions sont détaillées aux points 4.4, 4.5 et 4.6.

2.11 Capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice est la suivante :

en K€	
Capitaux propres au 01/09/2009	294 618
Amortissements dérogatoires (cf. note 1.5)	105
Distribution de dividendes	(-)
Résultat de l'exercice	(6 479)
Montant des capitaux propres au 31/08/2010	288 244

Le résultat net hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires s'élève à (6 374) K€ au 31 août 2010.

Les dispositions fiscales entraînent pour notre société une créance future d'impôt d'un montant net de 36 K€, calculée au taux de 34,43 %.

2.2 Provisions pour risques et charges

	Montant en	Augmont	Diminutions	Diminutions	Montant
		0			
	début	dotations	reprises de	reprises de	en fin
	d'exercice	de	provisions	provisions	d'exercice
En K€	01/09/2009	l'exercice	utilisées	non utilisées	31/08/2010
Provisions pour perte de change	6	-	(6)	-	6
Provisions pour risques	2 860	4610	(500)	(1 360)	5 610
Autres provisions pour risques et charges	393	655	(36)	-	1012
TOTAL	3 259	5 265	(536)	(1 360)	3 259

Au 31 août 2010, Bénéteau SA a comptabilisé :

- un complément de provision pour risque de 4 610 K€, représentant la meilleur estimation des risques encourus au travers de ses engagements contractuels.
- une provision pour charge relative aux actions propres réservées pour le plan d'attribution d'actions gratuites à hauteur de 146 K€.
- une provision pour charge à hauteur de 508 K€.
- une provision pour médailles du travail de 1,2 K€, dont l'évaluation prend en compte les salariés présents dans l'entreprise à la date du calcul, leur ancienneté, le barème des gratifications en fonction de cette ancienneté, le taux de survie, la rotation et une actualisation financière.

2.3 Dettes

La répartition des dettes, selon leur échéance au 31 août 2010, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	Montant	Moins	De I à	Plus
en K€	total	d'un an	5 ans	de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine	148	148	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	18 633	4713	13 920	-
Emprunts et dettes financières divers	6 992	6 992	-	-
Dettes financières entreprises liées	96 450	96 450	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	739	739	-	-
Fournisseurs entreprises liées	385	385	-	-
Personnel et comptes rattachés	583	583	-	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	287	287	-	-
Etats et autres collectivités publiques				
- impôts sur les bénéfices	12 281	12 281	-	-
- taxes sur la valeur ajoutée	263	263	-	-
- autres impôts, taxes et assimilés	107	107	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations entreprises liées	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Autres dettes entreprises liées	229	-	-	
TOTAL	137 097	123 177	13 920	_

2.4 Charges à payer

Au 31 août 2010 les charges à payer s'élèvent à 1 773 K€ suivant détail ci-après :

	31/08/2010				
en K€	Exploitation	Financier	Exceptionnel		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	534	-	-		
Fournisseurs entreprises liées	8	-	-		
Dettes fiscales et sociales	737	-	-		
Emprunts et dettes financières diverses	-	255	-		
Autres dettes	10	-	-		
Autres dettes entreprises liées	229	-	-		
TOTAL	1 518	255	-		

3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Chiffre d'affaires

en K€	2009/2010	2008/2009
Ventes en France	7 657	7 699
Ventes à l'étranger	366	405
TOTAL	8 023	8 104

3.2 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

en K€	2009/2010	2008/2009
Reprise sur provisions		
pour risques et charges	36	-
Transferts de charges *	1 256	1 981
TOTAL	I 292	1 981

^{*} Il s'agit essentiellement de refacturations de frais aux filiales

3.3 Charges de personnel

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de direction s'élèvent à 353 K€, contre 675 K€ l'exercice précédent.

L'effectif moyen est de 19,9 personnes, composé de 7 employés et 12,9 cadres.

3.4 Produits et charges financiers

Le résultat financier fait apparaître un produit net de 3 906 K composé essentiellement de dividendes reçus des filiales pour un montant de 5 841 K c. Bénéteau SA a repris I 735 K de provision sur actions propres. Elle a également consenti des abandons de créance à deux de ses filiales, GBI Holding et BH, pour respectivement 3 650 K c et 4 000 K c.

Le résultat financier concernant les entreprises liées et intégrant les éléments sus mentionnés, fait apparaître un produit net de 93 K€.

3.5 Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

en K€	2009/2010	2008/2009
Dotation / reprise amortissements		
dérogatoires	(105)	(55)
Plus ou moins value sur		
cession d'actif	5	18 524
Reprise de provision pour risque	1 860	-
Boni / Mali sur rachat		
d'actions propres	274	(597)
Dotation aux provisions		
pour risques et charges	-	-
Divers	(500)	200
Dons	(5)	-
TOTAL	1 529	18 072

3.6 Impôt et fiscalisation du résultat

Au 31 août 2010, la ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

	Avant	Charge Nette	Après
En K€	impôt	d'impôt	impôt
Résultat courant	(1 632)	(5 584)	(7 2 1 6)
Résultat exceptionnel	1 529	(792)	737
TOTAL	(103)	(6 376)	(6 479)

Bénéteau S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention conclue à ce titre est conforme à la seconde conception autorisée : elle prévoit que l'économie d'impôt réalisée, liée aux déficits, soit prise en compte immédiatement dans le résultat de la société mère.

La charge d'impôt liée à l'intégration fiscale pour l'exercice 2009/2010 est de 9 318 K€.

4 - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Note concernant les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées sont indiqués à chaque poste correspondant du bilan.

Les comptes de Bénéteau S.A. sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de BERI 21 S.A.

4.2 Engagements donnés

Ils comprennent:

En K€	31/08/2010
Caution:	
- consortium pour construction	
d'une usine pour une filiale	800
- douane	51
Garanties:	
- engagement lié aux contrats de	
financement des produits	183
- engagement bancaire pour lignes	
de crédit filiales	59 05 1
Indemnités de départ à la retraite *	155
TOTAL	60 240

^{*} Les engagements de la société à ce titre sont calculés selon la méthode adoptée dans le groupe tenant compte de l'ensemble des salariés, des dispositions conventionnelles, du taux de survie, de l'évolution des salaires, de la rotation, du rendement financier et des charges sociales. La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées.

Les cautions et garanties données ne concernent pas les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées.

4.3 Tableau des filiales et participations

Société		Capitaux					Montant			
	Capital	propres hors résultat du demier exercice	Quote part de capital détenue en %		Compta. s détenus	Prêts et avances consentis par la sté et non encore remboursés	des cautions et avals donnés par la société	C.A. hors taxes du demier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du demier exercice clos	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice
en milliers d'euros		0,10,100		Brute	Nette	101110001000	000.00		0.00	1 0/10/10/0
FILIALES (50% au moins)										
C.N.B.	3 488	15 768	100,0	5 209	5 209	23 568	-	104 585	2 460	563
SPBI	50 903	183 180	100,0	40 341	40 341	-	-	515 565	30 536	-
ВН	1001	333	100,0	1001	1001	8 150	-	12 205	(1 938)	-
IRM	11 038	18 687	100,0	38 903	38 903	29 682	-	128 347	6513	4415
O'Hara	3 900	13 402	100,0	4 03 1	4 03 1	924	-	67 367	3 750	863
Sci Nautilus	450	(918)	100,0	1 794	1 794	3 228	-	318	(119)	-
GBI Holding	108	10	100,0	108	108	5 233	-	-	100	-
PARTICIPATIONS (10 à 50	0%)									
SGB Finance (1)	6 054	41 676	49	2 967	2 967	-	-	-	(5 588)	-

(1)Clôture des comptes : 31/12

4.4 Options d'achat d'actions

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer, en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 3 octobre 2001, 450 000 actions à 91 bénéficiaires, au prix d'exercice de 5,96 € l'action.
- le 13 février 2003, 450 000 actions à 99 bénéficiaires, au prix d'exercice de 6,46 € l'action.
- le 30 août 2006, 72 500 actions à 35 bénéficiaires, au prix d'exercice de l 2,56 € l'action.

Les premières levées d'options ont eu lieu au cours de l'exercice 2005/2006 pour 220 250 achats d'actions.

Au cours de l'exercice 2006/2007, 171 425 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 108 513 options d'achats d'actions ont été exercées,

Au cours de l'exercice 2008/2009, 6 000 options d'achats d'actions ont été exercées.

Au cours de l'exercice 2009/2010, 32 664 options d'achats d'actions ont été exercées.

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

4.5. Actions gratuites

Conformément aux autorisations données par les actionnaires en Assemblée Générale, les organes compétents de la société ont décidé d'attribuer, en tenant compte de la division par 5 du nominal :

- le 30 août 2005, 42 500 actions gratuites.
- le 30 août 2006, 57 500 actions gratuites.
- le 29 août 2007, 148 440 actions gratuites dont 110 000 dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2008/2009.
- le 3 septembre 2008, 56 000 actions gratuites dont 6 000 dont l'attribution a été abandonnée sur l'exercice 2009/2010 (cf point 4.6.)

Les bénéficiaires sont des dirigeants ou salariés des sociétés du groupe Bénéteau.

Les premières attributions définitives ont été effectuées au cours de l'exercice 2006/2007 pour 42 500 actions.

Au cours de l'exercice 2007/2008, 57 500 actions ont été attribuées.

4.6 Actions propres

La valeur des actions propres au 31 août 2010 déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse d'août 2010 s'élève à 58 467 K€ sur une valeur nette au bilan de 54 654 K€.

En K€	Nombre	Valorisation Brute
Actions au 31/08/2009	5 834 338	60 556
Acquisitions de l'exercice	249 813	2 846
Cessions de l'exercice	(840 813)	(8 805)
Virement (*)	6 000	57
Actions au 31/08/2010	5 249 338	54 654

(*) dont 6 000 actions antérieurement affectées à un plan d'attribution d'actions gratuites en date du 3 septembre 2008, pour lesquelles les conditions ne seront pas atteintes.

Cours moyen d'achat de l'exercice : I I,39 € Cours moyen de vente de l'exercice : I I,81 € Cours de bourse au 31 août 2010 : 10.48 €

Moyenne des cours de bourse d'août 2010 : 11,138 €

5- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	2009	9/2010	2008	/2009
Opérations d'exploitation				_
Résultat net de l'exercice		(6 479)		141 006
Elimination des charges et produits sans incidence				
sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		2 575		(20 604)
Amortissements et provisions	2 580		(2 080)	
Plus ou moins values de cession	(5)		(18 524)	
Marge brute d'autofinancement		(3 904)		120 401
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		16 685		(22 427)
Créances	5 145		(12 557)	
Dettes	11 540		(9 870)	
Total I - Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		12 781		97 974
Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations		(4 362)		(32 831)
Cessions d'immobilisation		13 761		34 880
Dettes sur immobilisations		(12)		12
Total 2 - Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement		9 387		2 061
Opérations de financement				(24 (05)
Dividendes versés aux actionnaires		-		(34 685)
Encaissements provenant de dettes financières		73 604		-
Remboursements de dettes financières		(5 134)		(131 956)
Variation de périmètre		-		-
Tatal 2. Thus do suí consuir effecté aux en émpires de financement		(0.471		(1// //1)
Total 3 - Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement		68 471		(166 641)
VARIATION DETRESORERIE (1+2+3)		90 638		(66 606)
7 (() (1014 DE FILESORERIE (1-2-3)		70 030		(66 666)
Trésorerie à l'ouverture		90 184		156 790
Trésorerie à la clôture		180 822		90 184
Dont : Actions propres	3 452		3 687	
Autres valeurs mobilières	177 334		86 176	
Disponibilités	184		327	
Comptes bancaires créditeurs	(148)		(6)	
			(-)	

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à *l'exercice clos le 31 août 2010*. sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Bénéteau S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous

portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 1.6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour apprécier la valeur d'inventaire des immobilisations financières,

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 17 décembre 2010

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Vincent BROYE Associé

Sébastien CAILLAUD Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du demier exercice :

Avec les membres du Directoire et du Conseil de surveillance :

Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Madame Maryse DUPE et Monsieur Luc DUPE, Madame Elisabeth BENETEAU et Monsieur Yvon BENETEAU.

- Des intérêts ont été calculés sur leurs avances en comptes courants dans les limites autorisées pour être admis dans les charges fiscalement déductibles. Ils se sont élevés globalement à : 149 050 Euros nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS NON AUTORISÉS PRÉALABLEMENT

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-90 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la société GBI Holding S.R.L.

Personne concernée : Monsieur Dieter GUST

Conformément à la décision du Directoire du 31 août 2010, votre société a consenti à la société GBI Holding, un abandon de créance à hauteur de la situation nette négative estimée, avant constatation de l'abandon, soit un montant de 3.650.000 €.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2010, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser à postériori cette convention.

Avec la société SAS BH

Personnes concernées : Madame Annette ROUX, Monsieur Bruno CATHELINAIS, Monsieur Yves LYON-CAEN et Monsieur Aymeric DUTHOIT.

Conformément à la décision du Directoire du 31 août 2010, votre société a consenti à la société SAS BH, un abandon de créance à hauteur de 4 000 000 €.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 1^{er} septembre 2010, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser à postériori cette convention.

Les Commissaires aux comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 17 décembre 2010

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Sébastien CAILLAUD

Associé

Vincent BROYE

Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital prévues aux résolutions 14, 15, 17 et 18 de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2011

Assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Attribution d'options d'achat d'actions en faveur des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 14)

En exécution de la mission prévue par l'article L.225-177 du Code de commerce et par l'article R.225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Il appartient à votre directoire d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix d'achat sont mentionnées dans le rapport de votre directoire, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Attribution d'actions ordinaires gratuites existantes ou à émettre de votre société en faveur des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux (résolution n° 15)

En exécution de la mission prévue par l'article L225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des dirigeants, des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société Bénéteau et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-197-2 du Code de commerce.

Votre directoire vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du directoire s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du directoire portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Réduction du capital social par annulation d'actions achetées (résolution n° 17)

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois,

Votre directoire vous demande de lui déléguer, pour une période de 3 ans, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Emission d'actions et suppression du droit préférentiel de souscription (résolutions n°18)

En exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L.225-135 et suivants, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés de la société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 du Code du travail.

Votre directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, le pouvoir pour décider d'une augmentation de capital par émissions d'actions nouvelles et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder € 87 000.

Il appartient à votre directoire d'établir un rapport conformément aux articles R.225-II3, R.225-II4 et R.225-II7 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du directoire relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission donné dans le rapport du directoire.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans la 18ème résolution.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre directoire.

Les Commissaires aux Comptes Rennes et La Roche sur Yon, le 17 décembre 2010

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Sébastien CAILLAUD Associé Vincent BROYE Associé

PROJET DES RESOLUTIONS

Première Résolution Ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2010, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte de 6 478 736,85 €.

Cette approbation comporte celle des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts réintégrées au résultat fiscal de l'exercice pour un montant de 15 574 €.

Deuxième Résolution Ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale déclare approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2010, tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 31 443 K€ (dont part du groupe : 31 427 K€).

Troisième Résolution Ordinaire

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve sans réserve les conventions qui y sont relatées.

Quatrième Résolution Ordinaire

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 août 2010 d'un montant de - 6 478 736,85 €, de la manière suivante :

- Autres réserves - 6 478 736,85 €

et de prélever 10 457 664,00 € sur les Autres réserves également pour :

- Dividendes 10 457 664,00 €

La part de bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison des actions propres détenues par la société lors de la mise en paiement sera affectée au compte «Report à nouveau».

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Directoire pour procéder à la mise en paiement le vendredi 4 février 2011 d'un dividende de 0,12 € pour chacune des 87 147 200 actions de 0,10 € nominal.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices se sont élevés aux sommes suivantes :

	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Nominal de l'action	0,10€	0,10€	0,10€
Nombre d'actions	87 147 200	87 147 200	87 147 200
Dividende net	0,39 €	0,43 €	-

Cinquième Résolution Ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Madame Annette ROUX née le 4 août 1942 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) demeurant 47 quai d'Orsay à Paris (75007)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Sixième Résolution Ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Yves LYON-CAEN né le 29 juin 1950 à Paris (75) demeurant 14 rue du Cherche Midi à Paris (75006)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Septième Résolution Ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Yvon BENETEAU né le 20 juin 1950 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) demeurant 5 chemin du parc à Soullans (85300) pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Huitième Résolution Ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Luc DUPE né le 15 mai 1949 à Challans (85) demeurant 4 rue Raynaud à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85800)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Neuvième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Yves GONNORD né le 27 juillet 1936 à Pouzauges (85) demeurant 4 rue de l'Aumônerie à Pouzauges (85700)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Dixième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Christian DE LABRIFFE né le 13 mars 1947 à Paris (75) demeurant 19 rue Pauline Borghèse à Neuilly-sur-Seine (92200)

pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Onzième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de :

- Monsieur Eric DELANNOY né le 2 mai 1962 à Libercourt (62) demeurant 22 rue Perronet à Neuilly-sur-Seine (92200)

Douxième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale décide d'attribuer au Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence pour l'exercice actuellement en cours, une somme de 200 000 € que le Conseil répartira comme il l'entend.

Treizième résolution ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Directoire, pour une durée de 18 mois, à faire acheter par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de, par ordre de priorité :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des I 4ème et I 5ème résolutions autorisant cette attribution,
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la 16ème résolution autorisant cette cession,
- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la 17^{ème} résolution autorisant cette annulation.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à : 25 €.

Le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions sera de 76,5 millions d'euros.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

En cas d'ajustement de la valeur du nominal de l'action, les valeurs sus-indiquées seront ajustées dans les mêmes proportions.

Quatorzième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des autres entités de son groupe, des options d'achat d'actions de la société, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Le prix d'achat ne pourra être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour. Les options pourront être exercées entre le 4ème et le 10ème anniversaire de la date de leur attribution.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation du plan d'options d'achat d'actions, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Quinzième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Directoire à attribuer, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, au bénéfice des dirigeants, mandataires sociaux ou des membres du personnel, ou de certains d'entre eux, de la société BENETEAU S.A. et des autres entités de son groupe, des actions gratuites de la société, existantes (détenues en portefeuille ou à acquérir) ou à émettre, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de 2 ans à compter de leur attribution. Les bénéficiaires devront conserver ces actions pendant 2 ans à compter de leur attribution définitive.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de cette attribution d'actions gratuites, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Seizième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à céder des actions, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il déterminera, aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, dans les limites du nombre maximal d'actions provenant du plan de rachat d'actions de la société, et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la cession d'actions à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise, dans les conditions ci-dessus et dans les limites autorisées par les textes en vigueur.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Dix-septième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire à **réduire le capital social par annulation des actions** achetées en application de la 13ème résolution, dans les limites légales et ce pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Directoire à l'effet de remplir toutes formalités ou diligence permettant la mise en place et la réalisation de la réduction du capital social et de modifier en conséquence les statuts.

Cette décision annule et remplace la précédente autorisation.

Dix-huitième résolution extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions du paragraphe VII de l'article L.225-129-6 du code de commerce :

- délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés
- décide de supprimer en faveur de ces salariés le droit préférentiel de souscription des actionnaires
- décide que le prix de souscription qui sera fixé par le Directoire ne pourra être supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne

- décide que la présente délégation sera valable pour une durée de dix-huit mois et pour un montant maximum de 87 000 €
- décide que le Directoire aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment de déterminer les dates et modalités des émissions, fixer les montants à émettre, la date de jouissance des titres à émettre, le mode de libération des actions, imputer les frais de cette augmentation de capital sur le montant de la prime y afférente et, généralement, prendre toutes dispositions utiles pour la bonne fin de l'émission envisagée et constater la ou les augmentations de capital et modifier corrélativement les statuts.

Dix-neuvième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour effectuer toutes formalités et faire valoir ce que de droit.

Attestation du Rapport Financier Annuel 2009-2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Yves LYON-CAEN Président du Conseil de Surveillance Bruno CATHELINAIS Président du Directoire

Notes	

Notes
Notes

Notes	